

CARREFOUR 93

Le Carrefour de l'Est-Méditerranée constitue une occasion
unique pour faire le contact & relations inter-culturelles de
l. l'Est-Méditerranée occidentale et espérer des progrès pour
développer ces relations.

Je souhaite que chacun des participants trouve
dans ce manifeste des éléments de réflexion
pour un grand projet.

Sydney 1993

Francis GUTMANN
Président de la F.M.E.S.
Ambassadeur de France

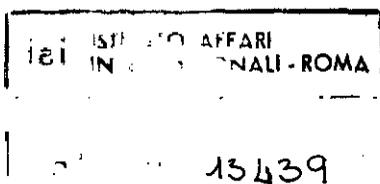
À un moment où l'Histoire semble hésiter entre l'Est et le sud,
il est important que les pays de la Méditerranée occidentale renforcent
leur coopération sur les plans culturel, économique et scientifique, et
définissent ensemble des stratégies communes qui permettront d'assurer
la stabilité, la sécurité et la paix dans cette région du monde.

Ce Carrefour international, premier du genre, a l'ambition
d'analyser et de mieux faire connaître les problèmes fondamentaux
qui se posent pour l'avenir du bassin occidental méditerranéen,
parfois occultés en Europe.

L'Union des Associations d'Auditeurs de l'IHEDN est
particulièrement heureuse de pouvoir contribuer à lancer cette
réflexion avec la Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques,
et à son initiative, sur les rives de "Mare Nostrum".

Que toutes les personnalités et experts présents, la F.M.E.S et les
auditeurs de l'IHEDN qui ont préparé ce Carrefour, tous ceux qui
nous ont fait l'amitié de se déplacer, soient vivement remerciés.

Jean-Pierre MAZERY
Président de l'Union des Associations d'Auditeurs
de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale

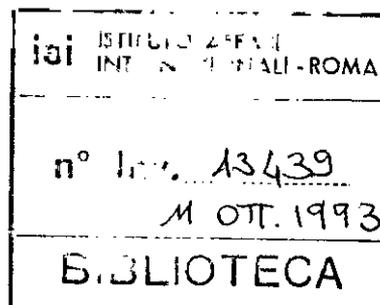


Cette manifestation a été organisée avec le concours des organismes suivants, que la Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques et l'Union des Associations d'Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale tiennent à remercier :

- Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Conseil Général du Var,
- Ville de Toulon,
- Direction des Affaires Stratégiques du Ministère de la Défense,
- Direction des Constructions Navales de Toulon,
- Compagnie des Eaux et d'Ozone de Toulon,
- Association Générale de Prévoyance Militaire (AGPM),
- Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER),
- Crédit Mutuel du Var,
- Compagnie Air Inter,
- Société Omnium Traitement Valorisation.

**LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE:
QUELLES STRATÉGIES POUR L'AVENIR?**
Fondation méditerranéenne d'études stratégiques
Institut des hautes études de défense nationale
Toulon, 8-9/X/1993

- a. Programme
- b. Composition des ateliers
- c. Programme de l'atelier "Sécurité"
- d. Composition de l'atelier "Sécurité"
 - 1. "Introduction aux travaux de la table ronde"/
 - 2. "La sécurité en Méditerranée: une approche globale"/ Jean François Daguzan
 - 3. "Sécurité européenne, sécurité méditerranéenne"
 - 4. "Sécurité en Méditerranée occidentale : aspects de défense et maritimes"/ Michel Bonet d'Oleon



PROGRAMME *

Vendredi 8 octobre 1993

8 h 30 : Départ des autocars de la place de la Liberté à Toulon vers Châteaувallon

9 h 00 : Accueil des participants

9 h 30 : Ouverture du Carrefour par :

- Monsieur Daniel COLIN,
Député du Var, Vice-président de la
Commission de Défense Nationale,
Conseiller régional, représentant
Monsieur Jean-Claude GAUDIN,
Président du Conseil Régional

- Monsieur Francis GUTMANN,
Ambassadeur de France,
Président de la FMES

- Monsieur Jean-Pierre MAZERY,
Président de l'Union des Associations
d'Auditeurs de l'IHEDN

9 h 55 : Interventions de Messieurs :

- Monsieur Mokhtar MAHERZI,
Ministre de l'Industrie (Algérie)

- Fernando MORAN (Espagne),
ancien Ministre des Affaires Etrangères

10 h 40 : Pause-café

11 h 10 : Interventions de Messieurs :

- Abdelhamid ESCHEIKH
Ambassadeur de Tunisie à Paris

- Wilfrid DIMEGLIO, Député de
l'Hérault, Chargé de mission auprès du
gouvernement français pour les
affaires de formation

11 h 55 : Point de presse

12 h 30 : Apéritif - déjeuner

14 h 00 : Première séance de travaux en
ateliers

16 h 00 : Pause-café

16 h 15 : Deuxième séance de travaux en
ateliers

18 h 30 : Départ des autocars pour l'hôtel de Ville
de Toulon

19 h 30 : Cocktail à l'hôtel de Ville

21 h 00 : Dîner au Cercle Naval sur inscription

Soirée libre pour les participants

Samedi 9 octobre 1993

8 h 00 : Réunion des rapporteurs à
Châteaувallon

8 h 30 : Départ des autocars de la place de la
Liberté à Toulon vers Châteaувallon

9 h 00 : Troisième séance de travaux en
ateliers

10 h 45 : Pause-café

11 h 15 : Séance plénière de restitution des
travaux d'ateliers

12 h 15 : Clôture du Carrefour par Monsieur
Francis GUTMANN

Ouverture de la 4ème Session
Méditerranéenne des Hautes Etudes de
l'Armement par l'Ingénieur Général de
l'Armement Alain CREMIEUX

Intervention de Monsieur François
LEOTARD, Ministre d'Etat, Ministre
de la Défense

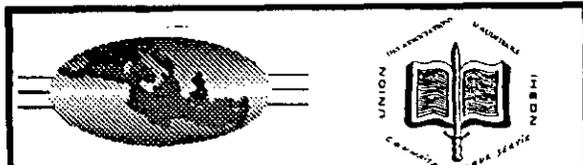
13 h 00 : Signature de la Convention entre la
FMES et l'Institut de Défense Nationale
de Tunisie

13 h 15 : Apéritif - déjeuner

14 h 30 : Départ des autocars vers Toulon

Fin du Carrefour
Liberté d'action pour les participants

* Ce programme est susceptible de
modifications de dernière minute



La Fondation Méditerranéenne
d'Etudes Stratégiques

et

l'Union des Associations
d'Auditeurs de l'Institut des
Hautes Etudes de Défense
Nationale

vous invitent à participer au

**CARREFOUR
INTERNATIONAL de
CHÂTEAUVALLON**

sur le thème de

**La Méditerranée
Occidentale :
quelles stratégies
pour l'avenir ?**



8 et 9 octobre 1993

Organisé par :

➔ la **Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques**, dont les membres fondateurs sont, au niveau national :

- le Secrétariat Général de la Défense Nationale,
- l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale,
- le Centre des Hautes Etudes de l'Armement,
- le Centre d'Etude des Relations entre Technologies et Stratégies,

au niveau méditerranéen :

- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- le Département du Var,
- l'Université,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Toulon Var Technologies

➔ l'**Union des Associations d'Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale** (dont les Associations Var - Alpes Maritimes - Corse et Marseille-Provence).

Objectifs :

- **éclairer les personnalités intéressées sur les grands problèmes qui se posent en Méditerranée occidentale et dont la résolution conditionne la paix et la stabilité dans cette région,**

- **examiner concrètement des possibilités de partenariat et d'échanges, notamment au niveau interrégional, en vue de favoriser le développement de l'ensemble des pays du pourtour et de réduire, de ce fait, les disparités existantes.**

Les travaux de ce Carrefour, auxquels participeront de nombreux experts des six pays concernés, seront exploités dans le cadre de l'accord passé à Séville entre les responsables de sept régions de Méditerranée occidentale.

Stratégies en matière de sécurité

présidé par
l'Amiral Pierre LACOSTE
Ancien Directeur de la DGSE

Stratégies en Méditerranée Occidentale pour garantir la sécurité

- Problèmes généraux de sécurité
- Approches internationales
- Coopération, notamment en matière de défense, drogue, terrorisme

Stratégies en matière d'économie

présidé par
Monsieur Abdelkader SID-AHMED
Economiste, chercheur à l'ORSTOM

Développement du partenariat industriel et technologique

- Atouts
- Expériences et perspectives

Stratégies en matière d'environnement

présidé par
Monsieur Paul-Marc HENRY
Ambassadeur de France

L'eau, matière stratégique

- Enjeux
- Gestion de l'eau dans les grandes cités maritimes
- Impact sur l'environnement marin

Stratégies en matière de formation et de culture

présidé par
Monsieur Lofti MAHERZI*
Recteur de l'Université de formation continue (Algérie)

Partenariat dans le domaine de la formation scientifique et technique

- Approche anthropologique
- Besoins et possibilités : projets concrets de partenariat

(6)

ATELIER SECURITE

COMPOSITION DE L'ATELIER

Président :

Amiral Pierre-Yves LACOSTE, Président de l'Atelier, ancien Directeur de la DGSE.

Rapporteur :

Monsieur Jean-François DAGUZAN, Rapporteur de l'Atelier, Maître de Recherches au CREST (Ecole Polytechnique).

Intervenants :

Vice-Amiral BONET D'OLEON, Conseiller à l'Institut de Sécurité de l'Union de l'Europe Occidentale.
Madame Assia BENSALAH ALAOUI, Professeur de Droit public à l'Université Mohammed V de Rabat, Directrice de Recherches au Centre d'Etudes Stratégiques de Rabat (Maroc).
Monsieur BOUMGHAR, Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (Algérie).
Monsieur Rachid DRISS, Président de l'Association pour les Etudes Internationales (Tunisie).
Général Giuseppe CUCCHI, Directeur du Centre Militaire d'Etudes Stratégiques (Italie).

Participants :

Monsieur le Capitaine de Frégate Nicolas MENVIELLE, SGDN.
Monsieur CONESA, DAS.
Monsieur le Professeur ASSO, Faculté de Droit de Nice.
Monsieur Roberto ALIBONI, Institut des Affaires Internationales (Italie).
Général Alonso BAQUER, CESEDEN (Espagne).
Monsieur le Professeur LORCA CORRONS, Université Autonome de Madrid (Espagne).
Monsieur le Professeur ORTEGA CARCELEN, Université de Salamanque (Espagne).
Monsieur Fernando MORAN, Député Européen, ancien Ministre des Affaires Etrangères (Espagne).
Monsieur REDJOUANI, Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (Algérie).
Monsieur le Professeur SEHIMI, Université Mohamed V de Rabat (Maroc).
Monsieur le Professeur SERRACINO-INGLOTT, Recteur de l'Université de Msida (Malte).
Monsieur RICHARD.
Monsieur ARZALIER.
Monsieur BERNARDINI.
Monsieur Hubert MICHEL.
Madame Anne-Marie MOREAU.
Général BULLUC'H.
Monsieur MILHEPOUTINGON.
Monsieur CASSAN.
Monsieur GAUTHIER.

ATELIER ECONOMIE

COMPOSITION DE L'ATELIER

Président :

Monsieur Abdelkader SID AHMED, Président de l'atelier, Université Paris I, Chercheur à l'ORSTOM, ancien conseiller du Président BOUDIAF.

Rapporteur Général :

Monsieur REGNAULT, Professeur d'Economie à l'Université de Pau.

Intervenants :

Monsieur HADJ NACER, ancien gouverneur de la Banque Centrale (Algérie).
Monsieur TREILLE, Directeur des Services Economiques de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.
Monsieur DURAND, Président Directeur Général de CENTRAC.
Monsieur SITBON, Délégué Général de l'ADECI.
Monsieur de BANDT, Chercheur au CNRS, Sophia Antipolis.
Monsieur SALORD, Union des Banques Arabes.
Monsieur PERELLI, Professeur au Politecnico de Milan (Italie).
Monsieur REYNAUD, Directeur du Département Economie à l'INRETS.
Monsieur BELHOUCINE, Bureau des Banques CIC de Casablanca (Maroc).
Monsieur Eric van der LINDEN, Chef de Division pour le Maghreb auprès de la Commission des Communautés Européennes.
Monsieur TOURNY, Membre du Groupe de la DATAR.
Monsieur ZEKRI, Directeur Général au Ministère de l'Industrie et des Mines (Algérie).

Participants :

Monsieur le Contrôleur Général des Armées Jacques PERGET, Titulaire de la Chaire d'Economie de l'Université de Panthéon-Sorbonne, Ancien Directeur de la Recherche.
Monsieur AUDIBERT, Ambassadeur de France, Ancien ambassadeur de France à Alger.
Monsieur MEDDEB, Chef d'Entreprise (Tunisie).
Monsieur le Professeur REIFFERS.
Monsieur DELLA CHIESA D'ISACA, ALENIA (Italie).
Monsieur le Professeur MONTALBES PERREIRA, Université de Grenade.
Monsieur TALHA LARBI, IREMAM.
Monsieur ABDENNOUR, Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (Algérie).
Monsieur HADHRI, CEIM (Tunisie).
Monsieur Gilles POLYCARPE.
Monsieur Hubert MICHEL.
Monsieur COREAU.
Monsieur BERNARDI.
Madame PICANO.

ATELIER ENVIRONNEMENT

COMPOSITION DE L'ATELIER

Président :

Monsieur Paul-Marc HENRY, Ambassadeur de France.

Rapporteur :

Monsieur Patrick PHILIP, Chargé de Mission pour le littoral méditerranéen auprès du Directeur de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Intervenants :

Monsieur MARGAT, Conseiller du BRGM.
Monsieur Bernard GLASS, Directeur du Plan Bleu.
Monsieur SOULIE, Ingénieur Conseil au VERSEAU.
Monsieur GIRAN, Président de la Commission Environnement au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'azur.
Monsieur Abdelhag DIB, Agence Nationale de l'Eau Potable Industrielle et de l'Assainissement (AGEP).
Monsieur BEAUT, Société d'Equipeement et d'Entretien des Réseaux Communaux (SEERC) (+ un autre représentant).
Monsieur HAEGEL, Directeur d'Omnium Traitement Valorisation (OTV).
Monsieur Joël MANCEL, Directeur pour Sophia Antipolis de l'Office International de l'Eau.
Monsieur Abderrazak EL IDRISSE, Chef de la Division de la Distribution de l'Eau Potable, Office National de l'Eau Potable (ONEP), (Maroc).
Monsieur MERCKELBACH, IFREMER.

Participants :

Monsieur Abdelkader KECHICH, Agence Nationale de Gestion et de Réalisation des Infrastructures pour l'irrigation et le drainage (Algérie).
Monsieur Hachemi KENNOU, Président Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement (Tunisie).
Monsieur Moncef MOUELHI, Président Directeur Général de La Société Nationale d'exploitation et de Distribution des Eaux (Tunisie).
Monsieur M'hamed MOUDAR, Directeur de la Régie Autonome de Distribution d'Eau (Maroc).
Monsieur PRESSOUYRE, Compagnie de l'Eau et de l'Ozone.
Madame Anne-Marie MOREAU.
Monsieur CASSAN.
Monsieur Guy LE BERRE.
Monsieur BATISSE, Plan Bleu.
Monsieur GUILHAUDIN, Agence de l'Eau.
Monsieur IMPERIALI.
Monsieur PACINI, Fondation Giovanni Agnelli.
Monsieur Ahmed MAHIOU, Directeur de l'IREMAM.

ATELIER FORMATION

COMPOSITION DE L'ATELIER

Président :

Monsieur Lofti MAHERZI**, Recteur de l'Université de Formation Continue (Algérie).

Intervenants :

Père Dominique PECCOUD, Membre de l'Institut, rapporteur du Comité des applications de l'Académie des Sciences.
Monsieur ASTIER, Conseiller Régional de la région Nord-Pas de Calais, Président Directeur Général du Groupe ISEN.
Monsieur LOUBET, Directeur de l'UT du Var.
Monsieur CHOLET, Institut Supérieur des Matériaux de Construction Mécanique.
Monsieur FLORY, Ancien professeur à la Faculté de Droit et de Sciences politiques à l'Université d'Aix-Marseille.
Monsieur HASSISSI, Institut National de Génie Mécanique de Boumerdes (Algérie).
Monsieur MARTEL, Professeur, Représentant le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence.
Monsieur CHATER, Professeur, Directeur de l'Institut Supérieur de Documentation (Tunisie).
Monsieur GUERISSI, Directeur de l'ENSET (Tunisie).

Participants :

Monsieur Mohamed BOUMAHARAT, Institut National de Génie Mécanique de Boumerdes, ancien Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (Algérie).
Monsieur NACIB, Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (Algérie).
Monsieur Louis BALMOND, Directeur de l'IMES.
Monsieur IHRAI (Maroc).
Monsieur FLAMBARD, CETIM.
Monsieur RICHARD.
Monsieur THOMARAT.
Monsieur MARBACH.
Monsieur BERNARDI.

** Accord à confirmer

PROGRAMME DE L'ATELIER

"SECURITE"

Vendredi 8 octobre 1993 :

14 h 00 : Début de la séance

* Ouverture de la séance : Amiral (CR) Pierre LACOSTE, ancien Directeur Général des Services Extérieurs.

* Monsieur Jean-François DAGUZAN, Maître de Recherches au Centre d'Etudes des Relations entre Technologies et Stratégies.
«Présentation du thème».
- questions - réponses.

* Monsieur Rachid DRISS, Président de l'Association pour les Etudes Internationales (Tunisie).
«La sécurité vue de Tunisie».
- questions - réponses.

* Madame Assia BENSALAH ALAOUI, Professeur de Droit public à l'Université Mohammed V de Rabat, Directrice de Recherches au Centre d'Etudes Stratégiques de Rabat (Maroc).
«La sécurité vue du Maroc».
- questions - réponses.

16h30 : fin de la séance

pause

16h45 : début de la séance

* Général Giuseppe CUCCHI, Directeur du Centre Militaire d'Etudes Stratégiques (Italie).
«La sécurité vue d'Italie».
- questions - réponses.

* Monsieur Gonzales GAMIR, Ministère de la Défense (Espagne).
«La sécurité vue d'Espagne».
- questions - réponses.

Samedi 9 octobre 1993 :

09 h 00 : début de la séance

Vice-Amiral (2S) Michel **BONET D'OLEON**, Conseiller à l'Institut de Sécurité de l'Union de l'Europe Occidentale.
«La sécurité maritime en Méditerranée».
- questions - réponses.

* Discussion générale

11h15 : fin de la séance

ATELIER SECURITE

COMPOSITION DE L'ATELIER

Président :

Amiral Pierre-Yves LACOSTE, Président de l'Atelier, ancien Directeur de la DGSE.

Rapporteur :

Monsieur Jean-François DAGUZAN, Rapporteur de l'Atelier, Maître de Recherches au CREST (Ecole Polytechnique).

Intervenants :

Vice-Amiral BONET D'OLEON, Conseiller à l'Institut de Sécurité de l'Union de l'Europe Occidentale.

Madame Assia BENSALAH ALAOUI, Professeur de Droit public à l'Université Mohammed V de Rabat, Directrice de Recherches au Centre d'Etudes Stratégiques de Rabat (Maroc).

Monsieur BOUMGHAR, Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (Algérie).

Monsieur Rachid DRISS*, Président de l'Association pour les Etudes Internationales (Tunisie).

Général Giusèppe CUCCHI, Directeur du Centre Militaire d'Etudes Stratégiques (Italie).

Monsieur Gonzales GAMIR,

* Accord à confirmer

Participants :

Monsieur le Capitaine de Frégate Nicolas MENVIELLE, SGDN.

Monsieur CONESA, DAS.

Monsieur le Professeur ASSO, Faculté de Droit de Nice.

Monsieur Roberto ALIBONI, Institut des Affaires Internationales (Italie).

Général Alonso BAQUER, CESDN (Espagne).

Monsieur le Professeur LORCA CORRONS, Université Autonome de Madrid (Espagne).

Monsieur le Professeur ORTEGA CARCELEN, Université de Salamanque (Espagne).

Monsieur Fernando MORAN, Député Européen, ancien Ministre des Affaires Etrangères (Espagne).

Monsieur REDJOUANI, Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (Algérie).

Monsieur MELBOUCI, Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (Algérie).

Monsieur le Professeur MAAZOUN, (Tunisie).

Monsieur le Professeur SEHIMI, Université Mohamed V de Rabat (Maroc).

Monsieur le Professeur SERRACINO-INGLOTT, Recteur de l'Université de Msida (Malte).

Monsieur RICHARD.

Monsieur ARZALIER.

Monsieur BERNARDINI.

Monsieur Hubert MICHEL.

Madame Anne-Marie MOREAU.

Général BULLUC'H.

Monsieur MILHEPOUTINGON.

Monsieur CASSAN.

Monsieur GAUTHIER.

Monsieur BUISSON-MATHIOLAT

Monsieur CAYRON

Monsieur BOUILLON

Général BLASCO

V.A. CAPELLE

Amiral DONIOL

Général FAURE

Amiral FAGES

Général BEAUCHENE

Colonel DUFOUR

Général GANASCIA

Colonel HUSSON

Monsieur LEVREY

Monsieur MASSICOT

Monsieur MATHIOLAT
Monsieur MERMET
Monsieur PROSPERINI
Général MAZARGUIL
C.A. JOURDIER
Monsieur RIDE
Monsieur RIVIERE
Monsieur POINDRELLE
Monsieur TEQUI
Monsieur TOMMYMARTIN
C.A. THERY
Monsieur ULRICH
Madame RENDU
Mademoiselle JACQUEROUX
Maître VIOLET

INTRODUCTION AUX TRAVAUX DE LA TABLE RONDE

Le Coste

Le problème posé aux membres de la table ronde est d'une redoutable complexité : il s'agit de recueillir et de confronter les points de vues des riverains du bassin occidental de la Méditerranée sur les perspectives d'avenir de la sécurité dans la zone. A l'évidence, il ne nous est pas demandé de traiter exclusivement des aspects militaires de la sécurité, de nous cantonner aux problèmes de défense dans l'acception habituelle et restrictive du mot. Il n'y a pas aujourd'hui de menace ouverte, de confrontation armée ; la Méditerranée Occidentale n'est pas un "point chaud" analogue aux Balkans ou au Caucase...

D'emblée il faut donc prendre le terme "sécurité" au sens le plus large, évoquer les risques externes et les risques internes et tenir compte des diverses formes de crises et d'affrontements susceptibles d'affecter la sous région. Bien entendu, il faudra évoquer le pire, à savoir la possibilité de luttes armées, de guerres... L'histoire montre qu'aucune époque n'est épargnée de ce point de vue ; il faudra en parler pour mieux les prévenir...

Avant de proposer un guide pour la conduite des discussions entre les membres de la table ronde, je crois utile de rappeler quelques données fondamentales, qui s'imposent à nous, en raison des profondes modifications de la situation internationale et de l'évolution des esprits.

* * *

Depuis 1989, le monde connaît une exceptionnelle période de transition. La fin de la guerre froide c'est la fin d'un ordre mondial dominé par deux superpuissances militaires. Le conflit planétaire entre "l'Est et l'Ouest", entre le monde communiste et le monde des démocraties libérales, avait été caractérisé par l'opposition entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, avec le symbole du rideau de fer qui coupait l'Europe, et son pendant Extrême Oriental le rideau de bambou entre les deux Corées.

En 1991, la guerre du Koweït a semblé consacrer la victoire des Etats-Unis dans un rôle d'unique superpuissance, garante du "nouvel ordre mondial". L'effondrement de l'URSS, l'éclatement de l'Empire Soviétique venaient à l'appui de ce schéma. Cependant en 1993, il est déjà beaucoup moins évident que les américains soient en mesure de jouer les gendarmes du monde et d'imposer leurs vues à l'ensemble des nations. L'hypothèse d'un ordre mondial unipolaire n'est plus qu'un scénario parmi d'autres...

Un deuxième scénario envisageable est celui d'une coupure entre le "Nord" et le "Sud", entre les pays riches et les défavorisés. Dans cette hypothèse les zones frontières, le "Limes" de l'empire des pays développés, passent notamment par la Méditerranée, zone de transition, ou même zone de conflit. Mais, il n'y a pas de similitude entre la bipolarité Nord-Sud et l'ancien antagonisme Est-Ouest ; les schémas de la guerre froide ne sauraient s'y appliquer.

Un troisième schéma consiste à transformer l'actuelle compétition économique entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, en une situation conflictuelle entre les 3 blocs américain, européen et extrême-oriental. Ce n'est pas exclu.

Un quatrième modèle d'organisation des rapports internationaux serait constitué par des sous ensembles régionaux en équilibre, comme la communauté européenne ou l'ASEAN.

Enfin on ne peut pas exclure du champ des hypothèses celle d'un désordre généralisé, de la multiplication des zones "balkanisées" ou "libanisées", de "zones grises" échappant à tout contrôle.

Il est clair, en tout cas, que personne n'est en mesure aujourd'hui de dire sous quelles formes seront organisés les rapports entre les nations dans dix ou vingt ans. La plus grande incertitude règne à cet égard.

D'autant plus que notre époque n'est pas seulement celle de la rupture de l'ordre international précédent. C'est aussi une formidable transition entre deux siècles, une période révolutionnaire pour les concepts, les idéologies, les comportements. Que dire aussi des nouveaux moyens que le progrès technique met à la disposition de l'humanité ?

Le communisme en tant que modèle de société est mort ; mais l'ultralibéralisme a lui aussi cessé d'être un projet crédible. Les sociétés, comme les individus, ont perdu leurs repères ; la crise des fondements ajoute au désarroi et multiplie les incertitudes.

Du point de vue des relations internationales et des problèmes de sécurité, le phénomène "village planétaire" prend chaque jour plus d'importance. La mondialisation des informations, des images, des transactions financières et commerciales, l'existence de puissances multi et transnationales, tout cela interfère avec le jeu traditionnel des rapports entre les "Etats-Nations".

C'est d'ailleurs, la notion même d'Etats-Nations qui est remise en cause de toutes parts. "Par le bas" avec les revendications d'autonomie des régions, des minorités ethniques ou religieuses. "Par le haut" avec la nécessité de constituer des grands ensembles économiques, politiques ou militaires, pour relever les défis des très grandes puissances. Enfin, "par le travers", du fait des innombrables réseaux transnationaux déjà évoqués.

Le fonctionnement de la société internationale dépend de plus en plus d'organisations collectives ayant des pouvoirs étendus : les Nations Unies et le Conseil de sécurité, la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE, etc..., auxquels il faut ajouter tous les mouvements, associations, groupements, qui dans l'ordre économique, culturel ou religieux ignorent les frontières et interfèrent directement dans les domaines traditionnellement réservés à la souveraineté des Etats. En Méditerranée le rôle des mouvements islamistes est de plus en plus déterminant pour l'évolution des sociétés.

Je ne veux pas multiplier les exemples. Ceux que j'ai donnés devraient suffire à nous convaincre que dans une période aussi exceptionnelle que celle que nous vivons, l'accélération de l'histoire impose la remise en cause des schémas anciens. Mais elle implique aussi un retour aux sources pour dégager les invariants et les permanences, notamment en matière de sécurité. Dès lors que les idéologies ne peuvent plus servir de références, il faut tenter de redécouvrir les principes fondamentaux avant de les appliquer aux nouvelles situations...

Deux principes me semblent caractériser tout système de sécurité :

1 - Les équilibres dynamiques entre mesures préventives et mesures curatives imposent le dialogue entre les parties et doivent tenir compte des résultats de l'expérience.

2 - Il n'y a pas de sécurité sans règles du jeu, sans références communes acceptées et respectées par tous.

Enfin, je voudrais rappeler que toute stratégie est subordonnée à la définition préalable de ses finalités et de ses objectifs. Avant de tenter de définir une stratégie pour la sécurité en Méditerranée occidentale, il faut s'assurer que tous les protagonistes poursuivent un but commun et il faut mettre en évidence les différences d'appréciation sur les facteurs de la situation géopolitique et géostratégique, ainsi que sur la nature et la gravité des risques et des dangers.

Ensuite, on pourra envisager de proposer les voies et les moyens les plus propres à répondre aux défis de la sécurité.

Dans la pratique on sait bien que cette démarche logique n'implique pas d'épuiser chaque sujet avant de passer au suivant. La réflexion, comme l'action, est un perpétuel recommencement ; il faut sans cesse revenir sur le métier. Mais je propose néanmoins d'organiser nos discussions selon ce schéma parce que cela correspond à la hiérarchie des problèmes.

* * *

Notre plan de travail pourrait alors être le suivant :

1 - Quels sont les objectifs, quels sont les intérêts de chacun des riverains de la Méditerranée Occidentale ? En quoi sont-ils conflictuels ?

Y-a-t-il des risques de confrontations ? Y-a-t-il aussi des risques externes qui justifieraient une politique commune de sécurité ?

2 - Quelles sont les appréciations des uns et des autres sur les nouveaux risques, les nouvelles menaces, les vulnérabilités ? Quelles en sont les causes ? Quelles sont les convergences et les divergences d'appréciation sur le poids des facteurs géopolitiques et géostratégiques ?

(Cette deuxième partie interfère évidemment avec la première, puisqu'elle en est le développement. Mais si l'on a pu, d'abord, mettre spontanément en évidence les divergences sur les finalités, il sera aisé d'analyser plus à fond, les autres différences d'appréciation.)

3 - Quels moyens, quelles structures, quels modes d'action pour mettre en oeuvre une stratégie de sécurité ?

En voici quelques exemples, à titre indicatif : mesures de confiance - structures politiques (UMA-CSCM)-conseils de défense - coordination policière - de renseignement - systèmes de surveillances ou d'alerte et de communications - réduction des armements - lutte contre la prolifération - organisme d'étude communs, etc...

C'est un programme ambitieux pour deux demi-journées d'études mais peut-être le fait de traiter ces questions dans une perspective globale de la sécurité permettra-t-il de dégager des vues communes ou, tout au moins, de souligner les problèmes fondamentaux dignes de retenir notre attention.

Amiral LACOSTE

LA SÉCURITÉ EN MÉDITERRANÉE : UNE APPROCHE GLOBALE

Jean François DAGUZAN

Maître de recherche

CREST-École polytechnique

Communication présentée à l'occasion du

CARREFOUR INTERNATIONAL DE

**LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE :
QUELLE STRATÉGIE POUR L'AVENIR**

8 et 9 OCTOBRE 1993

Fondation Méditerranéenne
d'études stratégiques

Union des Associations
d'Auditeurs de l'IHEDN

LA SÉCURITÉ EN MÉDITERRANÉE : UNE APPROCHE GLOBALE

Pendant plus de quarante ans, la Méditerranée n'a été que la queue de comète d'une problématique bien plus vaste : celle de l'affrontement Est/Ouest. Elle ne fut jamais qu'une des composantes mineures du conflit larvé bipolaire et, ainsi, traité comme telle. Cet état de fait eut pour effet de figer le conflit israélo-arabe dans ce cadre (pour ne pas dire ce carcan), chacune des superpuissances ayant choisi leur champion. Les processus de décolonisation puis leurs retombées politiques et économiques s'inscrivirent dans la même logique implacable.

La coopération s'aligna grossièrement sur ces rails. Elle fut modeste (sauf pour la France vis-à-vis des anciennes possessions du Maghreb) et s'exerça surtout dans le domaine militaire, jusqu'à faire de cette zone (notamment la partie proche-orientale s'étendant au Golfe persique), la zone la plus militarisée et explosive de la planète. ainsi, dans le classement des coopérateurs en Méditerranée, les États-Unis arrivent-ils en tête (42 % de l'aide globale), et non pas la CEE, à cause des aides et crédits accordés dans le cadre de la coopération militaire. ¹

L'effondrement du bloc de l'Est puis de l'Empire soviétique a considérablement ouvert le jeu jusqu'à lors contenu dans des règles strictes sur l'espace méditerranéen. Cette nouvelle ouverture s'exerce désormais en termes positifs et, parfois, en termes négatifs. Dans de nombreux domaines l'incertitude demeure quant à la nature des effets de cette nouvelle situation politico-stratégique.

L'archétype de l'élément négatif, demeure le conflit yougoslave qui déstabilise toute la zone balkanique. L'archétype de l'élément positif est la poursuite du processus de paix israélo-arabe qui vient de faire un bond en avant considérable avec la signature de l'accord entre Israël et l'OLP incluant leur reconnaissance mutuelle et l'autonomie de Jéricho et de la bande de Gaza signée à Washington le 13 septembre 1993.

A ces événements politiques et stratégiques, se conjuguent d'autres problèmes de fond. L'intégrisme gangrène les sociétés musulmanes. La démographie, (même jugulée dans certains pays comme la Tunisie ou le Maroc), s'impose comme le frein essentiel au développement alors que la récession mondiale laisse peu entrevoir d'espoir de croissance à court et moyen terme.

¹ Voir Yves Paris, la Méditerranée écartelée entre ses bailleurs, in *La Méditerranée inquiète*, sous la direction de Xavier Gisard, Datar - Éditions de l'Aube, Paris 1993, p 93-101

Dans ces conditions, il apparaît que la sécurité en Méditerranée échappe très largement au strict cadre de la dimension militaire, même si celle-ci n'est pas à négliger, comme les visions angéliques de certains relatives l'exploitation des "dividendes de la paix" avait pu, un temps, le laisser penser.

1) Panorama géostratégique : la nouvelle autonomie de l'espace méditerranéen

Comme nous l'exprimions dans l'introduction, pendant les trente cinq ans de guerre froide, la Méditerranée n'avait été que l'appendice, certes crisogène du Grand théâtre européen. Désormais, celle-ci est en train d'acquérir une grande autonomie, et ce, même si d'autres recompositions se profilent ici et là. On peut penser par exemple, au réaccrochage de la zone Mer Noire - Mer Caspienne.

L'Europe méditerranéenne, la première, n'est pas exempte de ces recompositions. La grande cohérence politique et stratégique de l'avant 1989 a volé en éclat. Membres d'organisations de défense qui se cherchent et dans l'attente de l'application d'un traité de Maastricht, mis à mal avant que d'exister, mais qui est censé apporter une première réponse à une Politique étrangère et de sécurité commune, les États européens de la Méditerranée semblent pour le moment dans l'incapacité de définir une démarche commune vis-à-vis de l'espace méditerranéen. Il ne sont que le reflet d'une incapacité européenne plus générale, faute de concepts nouveaux pour faire face à des situations nouvelles dans un environnement stratégique dont, le moins qu'on puisse dire est qu'il est marqué par une extrême mobilité.

Nous écrivions, à l'occasion d'une autre manifestation de la FMES, il y a quelques mois : "les politiques de défense sont fondamentalement inspirées par ce que l'on peut appeler une perception stable de la conjoncture," c'est-à-dire sur l'analyse "des facteurs recelants le plus fort degré de longévité et de stabilité et propres à inférer sur cette Défense"...Or nous nous trouvons bien à l'heure actuelle à ce moment d'incertitude ou un monde fini s'est achevé (celui de la Guerre froide) et ou un autre se met en place alors que nous n'avons pas encore les outils conceptuels pour y faire face. Or bien entendu, ce sont dans les périodes intermédiaires que les menaces sont les plus dangereuses".²

a) L'arc de crise Adriatique-Mer Noire

- Le Chaudron Balkanique

²Politiques de défense et environnement stratégique en Méditerranée occidentale, in *Évolution des politiques de défense au regard des pays du Maghreb au regard des évolutions géopolitiques récentes*, actes du colloque international de Saint-Mandrier, 5 et 6 mai 1993, FMES, Toulon 1993 p 31.

L'affaire yougoslave et son ratage absolu sont l'illustration parfaite de l'inadéquation des moyens aux fins. Face à une situation qui conjugait conflits ethniques, intérêts diplomatiques divergeants et reliquats idéologiques, l'Europe et plus largement, l'Occident fut incapable d'apporter une solution cohérente à une situation qui, prise à temps pouvait être désamorcée.

Le règlement, à terme, du conflit avec la création d'un État musulman, marquera en tout cas la fin des Communautés multiculturelles qui faisait la richesse de cette zone, véritable pont entre Orient et Occident.

L'échec est bien là, la remontée des vieilles haines, tapies dans l'inconscient collectif des peuples et traduites dans la violence la plus sauvage, a désormais et pour longtemps, créé une fracture de fond et un gisement virtuel de crises et de conflits sur l'espace balkanique. La guerre en Bosnie n'est plus que la partie émergée d'un iceberg de menaces. Le Kosovo focalise l'animosité Serbo-albanaise. La Nouvelle Macédoine attise les ardeurs nationalistes de la Grèce à un moment où la situation de crise économique, favorise la recherche de facteurs extérieurs propices à faire oublier la dureté des temps et à galvaniser les énergies nationales.

- Le retour de la Sublime Porte

La guerre du Golfe, puis la dislocation de l'Union Soviétique ont amené la Turquie à recouvrer son ancien rôle d'influence sur l'espace turcophone et sur une partie de son ex-aire coloniale périphérique. On constate, depuis trois ans, une diplomatie très active auprès des ex-républiques musulmanes soviétiques (avec une gestion assez fine de l'affaire arménienne pour ne pas se couper de l'Europe). Elle mène également une action dans les Balkans avec un soutien à la Bosnie et à la Macédoine ; elle a également réussi le règlement à l'amiable des relations longtemps orageuses avec la Syrie. La question Kurde reste posée qui ne pourra faire l'objet que d'un traitement à longue échéance ; mais, en dépit des violences turques, des pas ont été franchis dans la mesure où le mot "Kurde" est désormais prononcé par le gouvernement et les médias et où la langue Kurde a été autorisée "dans les conversations privées" (sic). Il ne serait pas absurde, alors, de concevoir que le problème puisse à plus ou moins long terme faire l'objet d'un règlement négocié.

La grande question de fond demeure, bien évidemment, l'ancrage de la Turquie à l'Europe. L'application d'une démocratie suffisamment avancée pour nommer une femme, Madame Tansu Ciller, au poste de Premier Ministre et une économie de marché en croissance constante qui devrait être, à terme, dopée par l'ouverture sur la Mer-Noire, la

place comme un partenaire privilégié de la Communauté européenne et comme une pièce essentielle de la stabilité de cette zone. Toutefois, La situation socio-économique du pays, conjuguant des éléments très forts de modernisation et d'archaïsme et la montée lente mais profonde de l'islamisme dans lequel les gouvernements turcs ont une part de responsabilités pour avoir "acheté" la paix sociale à ces groupes de pressions en échange de concessions considérables, posent le problème de l'entrée de la Turquie dans une Communauté européenne aux prises avec de grandes difficultés économiques.

La solution de cette situation, alors que l'accord Turquie-CEE de 1976, prévoit son adhésion à terme, déterminera la place politique et stratégique de la Turquie dans son environnement Méditerranée-Mer noire. Où bien un système qui offrirait la quasi totalité des attributs communautaires tout en prenant en compte, sans position humiliante, les caractères spécifiques de la Turquie est trouvé, où bien la Turquie réinvestira son espace stratégique naturelle à des fins exclusives. Il s'agirait là pour l'Europe d'un recul de plus de cent ans en arrière.

b) le Proche Orient : le soleil se lève à l'est

Depuis la fin de la guerre du Golfe, il apparaissait assez nettement aux observateurs que la nouvelle donne stratégique permettait, désormais d'entrevoir un début de règlement de l'affaire israélo-palestinienne.³ La situation avait été largement figée en raison de l'"accrochage" de ce conflit à l'affrontement global Est-Ouest. La disparition de l'Union Soviétique, la conscience de la part des Israéliens, (par le biais des attaques des Scuds irakiens), que la menace commençait à changer de nature, et leur incapacité à résoudre le problème de l'Intifadha, rendaient désormais possible la mise en oeuvre d'un processus de paix. Celui-ci fut conduit sous bannière américaine car les États-Unis souhaitaient capitaliser l'effet "Guerre du Golfe". La France y prit peu de part à la suite d'une mauvaise perception des résultats virtuels des négociations.

Il était clair, également, que seul un gouvernement travailliste serait susceptible d'accepter une telle concession sur la base de la nouvelle configuration stratégique régionale. Avec l'arrivée d'Yitzhak Rabin au pouvoir, il devenait alors possible d'imaginer une poursuite positive des négociations.

Ainsi malgré une évolution chaotique des discussions officielles, un accord israélo-palestinien était conclu le 13 septembre 1993 ; les israéliens octroyant un statut

³ Voir notamment notre article Un demi-siècle de fractures et recompositions in *La Méditerranée inquiète*, sous la direction de Xavier Gisard, Datar-Éditions de l'Aube, op cit; p 11 à 38.

d'autonomie pour Gaza et Jéricho en échange de la reconnaissance mutuelle des partis-prenantes.

Cet accord, dont personne ne doute des difficultés formelles de mise en oeuvre, représente, néanmoins, une étape exceptionnelle pour le règlement global du processus de paix au Proche-orient. Celui-ci doit absolument s'accompagner, pour capitaliser l'effet dynamique, de la restitution du Golan à la Syrie, et ce, en dépit de son hostilité déclarée à l'accord partiel sur Gaza-Jéricho - laquelle correspond en fait, davantage, à une opposition à l'OLP proprement dite et à son leader qu'à la nature de l'accord lui même.

En réalité, les relations israëlo-syriennes, en dépit d'une froideur de façade, ne sont pas mauvaises et concordent objectivement dans la gestion, notamment, du problème libanais. De plus la Syrie, abandonnée par son ancien allié soviétique, recherche absolument des éléments de stabilité (l'accord sur le terrorisme signé récemment avec la Turquie en est une manifestation). Là aussi, les éléments positifs relatifs à un proche règlement semblent réunis.

A partir de là c'est une véritable coopération économique qui intègre dans une discussion globale environnement, infrastructure et eau qu'il sera nécessaire de mettre en place entre les différents acteurs de la zone.

c) L'Afrique arabe aux prises avec l'intégrisme

La problématique intégriste se pose désormais (certes avec plus ou moins d'acuité), sur tous l'espace arabe, de la Mauritanie à l'Égypte. Elle se scinde en États prosélytes (le Soudan), menacés (Tunisie et Libye) et très menacés (Égypte et Algérie) ; la Mauritanie pouvant être classée comme État islamique non agissant et le Maroc, en raison de la double légitimité (politique et religieuse) de son souverain, occupe une situation particulière.

Le Soudan semble donc être devenu la base arrière de l'intégrisme africain. L'activité des groupes qu'il accueille s'exerce essentiellement sur l'Égypte et sur la Libye par le biais des confréries, et dans une moindre mesure sur la Tunisie.

La menace intégriste sur la Libye amène d'ailleurs à s'interroger sur les relations euro-libyennes à la lueur de ce nouvel éclairage. Si le gouvernement libyen accepte enfin la règle de droit internationale, il apparaît évident que l'Europe devra réviser, à terme, la nature de ses relations avec la Libye qui, avec, l'Algérie se retrouve sur la première ligne du combat contre l'intégrisme mais sont également porteuses d'une considérable dimension énergétique.

Le cas algérien relève d'une logique plus nationale. Si celui-ci emprunte largement au mouvement islamiste général et fut en son temps "sponsorisé" par l'Iran et surtout par l'Arabie Saoudite (avant la Guerre du Golfe), il ne se nourrit pas moins du rejet global des anciennes élites algériennes, du système politique qui les a créé et de la crise économique. C'est pourquoi la réduction de ce mouvement qui a pris désormais une forme très militaire, peut s'avérer extrêmement difficile.

L'importance des communautés maghrébines en Europe et, particulièrement en France, doit immanquablement conduire à s'interroger sur les voies d'une coopération en la matière qui doit prendre des formes, certes policières, mais, surtout, culturelles et sociales.

Le conflit du Sahara occidental aura longtemps été le point d'achoppement de toute intégration de l'espace maghrébin. Désormais les armes se sont tues et les relations se sont normalisées entre l'Algérie et le Maroc. La tenue du référendum demeure donc la dernière étape qui mettra fin à ce douloureux conflit. Depuis cinq ans, le Maroc a largement capitalisé. Les succès militaires, le règlement du contentieux avec l'Algérie, le ralliement de tribus ou de chefs prestigieux du Polisario, la disparition de ses soutiens financiers et militaires, tout a concouru pour placer le Maroc dans une position extrêmement favorable et le temps a joué pour lui. Y-a-t-il désormais intérêt à faire durer l'affaire ? On ne voit pas comment le Sahara occidental pourrait être détaché du Maroc et une reprise de la guerre ne pourrait être le fruit que de l'aventurisme. Le problème achoppe encore sur le nombre de votants et la présence des Forces Armées Royales. Il convient de le régler par la négociation, c'est-à-dire par un vrai débat sur l'autonomie.

Enfin, on terminera ce balayage succinct de l'espace géostratégique méditerranéen en regrettant que l'Union du Maghreb arabe ait marqué le pas juste après que d'être née. Cette initiative laissait entrevoir l'émergence d'un pôle de développement cohérent et de négociation vis-à-vis de la Communauté européenne. Malheureusement, les difficultés politiques de certains et la crise économique pour d'autres ont paralysé ce processus pourtant porteur d'avenir.

Ainsi l'espace méditerranéen montre un tableau contrasté selon les régions dans lequel éléments positifs et négatifs s'entrechoquent. Toutefois, la véritable menace pour l'avenir ne semble pas être d'ordre conflictuel, mais est d'ordre économique.

2) La démographie, l'économie et la crise

La stabilité en Méditerranée en peut procéder que d'un retour à une situation économique et sociale acceptable par les populations du Sud et de l'Est Méditerranéen.

Actuellement, la situation économique dans la plupart des pays (même s'il faut modérer cette analyse pour des pays comme le Maroc et la Tunisie qui affrontent ces difficultés mieux que les autres), est extrêmement mauvaise.

"Sur l'ensemble de l'année," note Agnès Chevalier du CEPII pour 1992, "le recul de l'activité au Maghreb risque d'être assez sensible. Les prévisions faites en début d'année pour le Maroc ont dû être révisées à la baisse au vu des mauvaises performances de l'agriculture : l'ensemble de la production intérieure pourrait diminuer de 3 %. En Algérie, les résultats du secteur agricole sont bons sans égaler ceux de 1991. Le recul viendra surtout du secteur industriel particulièrement atteint par la crise économique et les difficultés du processus de réforme : la production manufacturière est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle était en 1984. Pour l'ensemble de l'économie, la récession pourrait être de l'ordre de 2 à 3 %. Seule la Tunisie connaîtra une progression de son produit intérieur. "4

Or, d'ores et déjà, les scénarios (non publiés) de la Banque Mondiale font apparaître qu'en raison de la poussée démographique des pays arabes en cette fin de siècle, une amélioration même spectaculaire de tous les facteurs (économiques politiques diplomatiques et sociaux) ne permettrait pas de remplir les objectifs nécessaires à la satisfaction des besoins des population ou, dans tous les cas, que la croissance en serait très fortement affectée.

Par ailleurs, des projections effectuées par la Banque Mondiale en octobre 1992 sur le développement économique et social du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord entre 1990 et 2010, et basées sur une vision volontairement optimiste de l'avenir, ne fait apparaître qu'une progression extrêmement faible de la croissance des pays arabes de cette Région.⁵

En effet, en considérant une croissance moyenne du PIB de 3 % jusqu'à l'an 2000, puis de 5 % jusqu'en 2010, et à condition : que la paix soit établie et que les dépenses en armement soient considérablement réduites, que de très sévères réformes économiques soient entreprises, que la coopération régionale batte son plein et des capacités financières puissent être engagées, à court terme (par l'aide internationale pour compenser les mesures de rigueur) et à moyen terme (par le recours à l'épargne

⁴ Région, Le Maghreb, in *le Monde*, l'économie, du Mardi 3 novembre 1992 p 38

⁵ Ishac Diwan and Lyn Squire : Economic and Social Development in the Middle East and North Africa, *World bank Discussion Paper* n° 3 -October 1992

domestique, les prêts et l'investissement direct externe, on verrait, en raison de la considérable progression démographique (celle qui n'est plus modifiable, sauf à la marge), le PIB par tête de ces pays ne progresser que de 24 % au Maghreb et 16 % au Machrek alors qu'il évoluerait de 59 % en Israël et 50 % en Europe.

De façon plus explicite le PIB per capita moyen passerait au Maghreb de 1410 dollars à 1750, soit une progression de 340 dollars, au Machrek de 810 à 940 dollars (soit plus 130 dollars, tandis qu'en Israël, il progresserait de 10600 à 16860 dollars (+ 6260 dollars) et en Europe enfin, de 16000 à 24000 dollars ce qui représente une augmentation de 8000 dollars.

Il faut rappeler avec force que cette modeste évolution ne serait rendue possible que dans l'hypothèse d'une amélioration radicale et générale des conditions politiques et économiques et grâce à un effort collectif du Nord et du Sud qui s'engagerait dans une grande politique de coopération tous azimuts. Autrement dit, il s'agit d'un scénario non réaliste. Or, ce scénario "angélique" ne fait apparaître que des résultats tout à fait médiocres au regard de l'effort engagé. On imagine alors ce que peuvent être les résultats d'un scénario tangentiel ou pire, pessimiste !

En clair, si le chiffre des 520 millions d'habitants en Méditerranée est atteint à l'horizon 2020-2025, comme l'on peut s'y attendre, ce sont 200 millions d'emplois, environ, qui devront être pourvus en 2020-2025. Cet objectif apparaît, a priori, impossible à remplir.

Il faudrait obtenir le maintien de taux de croissance constants équivalents à ceux de la Thaïlande (environ 9 %) pendant 20 ans pour parvenir à maintenir un niveau moyen de chômage de l'ordre de 25 %. ⁶ Dans le cas contraire, pour les pays arabes notamment ce sont des moyennes de 50 % de taux de chômage qui seraient atteintes.

A l'heure actuelle, il semble bien que nous ne disposons pas des outils conceptuels et donc, politiques pour apporter même un début de solution à un problème d'une telle ampleur. La réflexion dans ce domaine doit être poussée à son terme dans une dimension intégrant l'intégralité des acteurs méditerranéens et, en premier lieu, les États. Mais, avant toute démarche intellectuelle, force est de constater qu'aucun résultat réel, tangible, ne pourra être atteint tant que les États du Sud et de l'Est de la Méditerranée n'auront pris en compte une réduction drastique de leur démographie? Seuls la Tunisie et le Maroc sont, actuellement, et comme le montrent les travaux de Philippe Fargues, dans une situation de décrue satisfaisante.

⁶voir *Avis sur la coopération économique avec les pays du Maghreb émanant du Comité économique et social des Communautés européennes* en date du 24 septembre 1992, JOCE N° C 313/54 à 69 du 30 novembre 1992.

Cette problématique démographique relève, bien évidemment d'une problématique culturelle qui rejoint le politique. Les risques liés à une implantation durable de l'intégrisme au Maghreb et ailleurs, au delà de son simple aspect anti-occidental, sont ceux d'une reprise de la fécondité - risques qui apparaissent les plus dangereux car porteurs d'une déstabilisation en profondeur de cette zone sur la longue durée.

3) la dimension militaire de la sécurité

Les expériences successives de la guerre du Golfe, de l'intervention en Somalie et du conflit yougoslave, font peu à peu apparaître les contours de ce que sera, pour l'avenir les formes les plus courantes de l'intervention militaire, à savoir, les interventions de type "force d'action rapide", et les opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre "Peacekeeping et Peacemaking".

Ces opérations amènent quelques constatations : - elles nécessitent la mise en oeuvre de moyens adéquats tant au niveau du format de force que des moyens de projection et d'intervention (avions de transport lourds, véhicules blindés légers, équipements individuels idoines) et de renseignement,

- elles ne peuvent que très rarement être exercée par un seul État et impliquent donc une coopération renforcée, tant politique que militaire,
- elles ne peuvent être mise en oeuvre que dans le cadre strict des préceptes des Nations Unies et dans l'esprit d'une très interprétation très restrictive du droit d'ingérence qui ne doit en aucun cas être perçue comme un droit de regard exclusif des États occidentaux dans les affaires intérieures des pays du Tiers-Monde.
- Enfin, la guerre du Golfe a également montré que toute action de police internationale qui n'associerait pas étroitement des pays du Nord et du Sud concernés par le même problème ou la même menace, était vouée à l'échec dans sa dimension politique. Toute action visant à rétablir la paix ou à assurer la sécurité des populations sur l'espace méditerranéen, ne devrait être conduite qu'avec l'assentiment actif des pays du Sud et, si possible la participation de troupes de ces pays.

La dimension militaire ne peut non plus être dissociée de l'aspect prolifération ; (encore faut-il le ramener à de justes proportions). La lutte contre ce risque virtuel, fruit d'ambitions régionales et de bricolage intelligent, conjonction de la mondialisation de la technologie et de la volonté de puissance demande un traitement spécifique qui n'est pas que militaire. Celui-ci implique avant tout la mise en oeuvre de moyens de renseignements permettant d'anticiper le risque de prévenir, de dissuader, et, peut-être, en dernier ressort, d'intervenir. Mais il faut bien être conscient que la lutte contre les armements proliférants et, notamment ceux de destructions massives, concerne autant les

pays du Sud que les pays du Nord de la Méditerranée. (La Tunisie, directement, et le Maroc, via l'aide accordée au Front Polisario, eurent à subir du débordement des moyens de la Libye à l'époque de l'opulence pétrolière). C'est donc un problème commun qui est posé et qui doit trouver des solutions dans un dialogue permanent. Ce que nous avons appelé en son temps : la "pédagogie du contrôle et de l'auto-contrôle", doit être un des éléments de base du dialogue inter-méditerranéen. ⁷

CONCLUSION

Bien d'autres sujets devraient être abordées dans l'hypothèse d'une réflexion globale sur la sécurité en Méditerranée, mais la place manque dans un article même synthétique tant les domaines visés pouvant avoir une influence sur celle-ci sont nombreux et s'entrecroisent.

Les questions d'environnement peuvent avoir leur place. les problèmes de pénurie d'eau et l'érosion massive des terres arables questionnent désormais quant la viabilité à long terme de certains pays de la zone méditerranéenne. La Libye étant, en la matière l'exemple le plus frappant. Une réflexion dans ce sens, qui fait l'objet d'une table ronde spécifique dans ce Carrefour, doit être intégrée dans la dimension globale de la sécurité.

On ne peut pas, non plus, traiter comme un problème de sécurité intérieure la nouvelle problématique liée au développement des réseaux de circulation de la drogue et des systèmes mafieux. ⁸ Il faut cependant distinguer ces phénomènes de celui de l'économie "immergée" ou "souterraine" qui touche la presque totalité de l'espace méditerranéen, qui participe très largement à la vie économique des populations les plus défavorisées, et qui, bien qu'empruntant, parfois des circuits de fonctionnement assez parallèles, ne peut être assimilée ou confondue avec les démarches criminelles.

La lutte contre les phénomènes mafieux associés en général au trafic de la drogue nécessite désormais la coopération de tous les États désireux de s'associer de près ou de loin à la Communauté européenne. Cela devrait, ainsi rentrer dans les conditions de fonds liés à l'octroi des coopération ou des accords d'association. Le Maroc a récemment montré l'exemple. Il est essentiel de s'attaquer aux pays qui financent leur développement mais surtout leur armement avec de telles pratiques.

⁷voir notre article "coopération industrielle et transferts de technologie au Maghreb : entre développement et sécurité", in *Sécurité et coopération au Maghreb*, sous la direction de Marie-Lucy Dumas, FEDN Paris 1992 P 142 et aussi Coopération régionale et Sécurité collective en Méditerranée, in *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4 1992, p 578

⁸voir notamment le livre de l'Amiral Lacoste, *Les mafias contre la démocratie*, Lattès, Paris, 1992

Enfin, la réflexion sur la sécurité en Méditerranée pose la question de fond de la coexistence des peuples, des différences, des cultures. La guerre en Bosnie sonne le glas de la mixité dans les Balkans. La guerre du Liban a failli le sonner au Proche Orient, il semble bien, malgré toutes les déchirures qu'elle n'y soit pas absolument parvenue.

La Méditerranée a été dans son histoire, l'unique endroit au monde, à l'exception des États-Unis où ont pu cohabiter dans une relative sérénité les hommes les plus différents, même si chaque époque a porté son lot de violence. Samuel Huntington, le célèbre analyste américain, vient dans un article récent dans la revue *Foreign Affairs*, l'affrontement entre grandes civilisations comme futur modèle des relations internationales de l'après-Guerre Froide ; allant jusqu'à parler d'une "connexion islamo-confucéenne" dirigée contre l'Occident.⁹ Dans ce schéma, la Méditerranée se pose alors comme le lieu privilégié de l'affrontement. Faut-il souscrire à une telle vision ? Les crises et les guerres que nous vivons sont d'abord le fait d'avoir manqué des éléments politiques et conceptuels pour les résoudre en raison de leur nouveauté. Nous commençons à discerner ce que sera l'avenir. Apparaît-il plus dangereux que celui que percevaient nos aînés en 1950 ? On n'en est pas si sûr.

A l'époque le Monde occidental (de Vancouver à l'Oural) avait réfléchi seul à son futur et les moyens qu'il élaborait pour y faire face - chacun des blocs à sa manière, tint peu de compte de sa périphérie. La nouveauté désormais est que ce destin est à partager. La Méditerranée est le symbole d'un Monde à construire ensemble. C'est aux deux rives d'y travailler.

⁹The Clash of civilizations ? *Foreign Affairs*, Summer 1993

SECURITE EUROPEENNE-SECURITE MEDITERRANEENNE

Lorsqu'on parle de "sécurité européenne", le principe est toujours analysé et décrit comme un principe unitaire. D'autre part, même du point de vue pratique, les organismes communs préposés à cette sécurité ont désormais acquis des dimensions et des sphères de compétences qui sont du moins continentales. L'échéance de Maastricht qui, malgré les nombreux doutes, reste encore -au moins officiellement- à l'horizon historique immédiat de la Communauté Economique, contribue de plus à rafforcer l'idée que l'engagement de l'Ancien Continent dans ce domaine ne puisse qu'être le résultat d'un effort conjoint et concorde.

La dialectique de la "sécurité européenne" reste ainsi centrée exclusivement sur deux sujets. Le premier est la relation transatlantique, plus précisément la forme qu'elle devra acquérir dans le futur pour s'adapter au changement de rapports de forces externes et internes à l'Alliance, à l'apparition de risques inédits, à la nécessité de rechercher de nouveaux équilibres. Le deuxième sujet est par contre à la base du débat qui a pour objet les relations mutuelles entre les partenaires européens. En donnant pour sùre dans le moyen terme l'affirmation d'une *leadership* allemande, on discute si et comment les autres participations pourront s'articuler autour de ce pôle que l'on suppose comme fixe. D'un côté on imagine ainsi la continuation de l'axe préférentiel Paris-Berlin sous diverses formes, peut-être avec un groupe considérable d'autres Etats qui s'associent à la France dans la tentative de l'aider à balancer le colosse allemand. De l'autre on préfère par contre un "directoire" qui mette au sommet de l'architecture de sécurité collective, si pas tous, au moins presque tous les grands Pays du continent.

C'est-à-dire que l'on continue à raisonner, du moins d'un certain point de vue, comme si les problèmes de tous les Etats destinés à converger dans l'Union Politique Européenne étaient les mêmes, comme si leur sécurité individuelle correspondait pleinement, dans chacun de ses aspects, à la sécurité collective. Une hypothèse qui était certainement réelle dans les

années où encore il existait une menace de dimension et immanence telles que n'importe quel nuage qui aurait pu assombrir l'horizon passait en second plan.

Mais, depuis l'année '89 à aujourd'hui, le monde a changé radicalement tandis que variaient, parallèlement, ses exigences de sécurité. Le terme même de "sécurité européenne" n'indique plus ce qu'il évoquait jadis: bien que les facteurs qui convergent dans le principe soient restées les mêmes, leur dosage réciproque est tout à fait différent.

L'économie a acquis une importance déterminante dans le domaine de la sécurité et le Président CLINTON avertit l'Europe que mêmes les négociations du GATT doivent être considérées vitales pour la sécurité des USA.

Les extrémismes, qui paraissaient morts, ont repris de la vigueur en nous ramenant à l'âge des "ismes", qui semblait terminée avec la Seconde Guerre Mondiale. Les idéologies réacquérissent ainsi un rôle clé, non seulement pour la sécurité de chaque Pays, mais aussi pour celle des grandes aires géographiques. Le jeu de la politique internationale se complique, tandis qu'aux deux catégories habituelles de protagonistes, les grandes organisations internationales et les Etats, s'en accole une troisième constituée de ceux qui ont un rôle de guide dans le domaine idéologique. Le Pape visite les Etats Baltiques ou "ouvre" à la Chine, et ses actes et ses visites ont des profondes répercussions sur la sécurité du monde entier.

Aux risques et aux menaces classiques s'en ajoutent des autres, nouvelles et plus insidieuses: la criminalité internationale, le commerce de drogue, la destruction de l'environnement, le surpeuplement, la raréfaction progressive des ressources. De nombreuses bombes à retardement, déjà enclanchées aujourd' hui mais qui sont destinées à provoquer les effets les plus grands et les plus pervers seulement d' ici à quelques années, à des échéances qu' il est impossible de calculer avec exactitude. D'autres pièges pour la sécurité, des maux qui doivent être combattus tout de suite avant qu'ils ne deviennent incurables.

Il s' agit enfin d' une situation tout à fait nouvelle. Une situation qui a fini entre autre par différencier fondamentalement entre eux les exigences de sécurité nationales de chacun des Pays destinés à faire part de l' Union Politique Européenne. Il s'agit d'un phénomène qui s'est imposé par sa propre force, au delà et malgré les déclarations formelles d'unité de propos,

et qui pour l'instant est pudiquement indiqué par le terme restrictif de "partielle renationalisation des politiques individuelles de sécurité".

Il s'agit aussi d'un phénomène qui s'avère particulièrement évident dans le domaine militaire.

Dans les années où l'on a recherché le soi-disant "dividende de la paix", chaque Pays européen a en effet apporté à son instrument de guerre les réductions qu'il considérait avantageuses autonomement, sans procéder préalablement à des consultations adéquates visant à une rationalisation graduelle, commune et concordée du potentiel. Ensuite, lorsque s'est imposée la nécessité de concourir à la stabilité mondiale en fournissant des contingents aux actions de paix engagées par les Nations Unies, chaque Etat européen a assumé tout seul les décisions les plus importantes. Seulement le cas yougoslave a réussi à nous réunir partiellement, mais uniquement grâce au fait que la contiguïté territoriale nous faisait craindre que "Hannibal était (vraiment) au portes". Dans de telles conditions un réexamen complet de la "sécurité européenne" et de ce qu'elle signifie et qu'elle entraîne, devient indispensable. On se demande surtout s'il convient encore de la considérer comme un ensemble unitaire ou il ne vaille pas mieux de prendre acte de l'existence de problèmes de sécurité différents qui, s'ils ne sont pas en contraste, sont tout au moins en compétition entre eux. Compétition dans le sens que les ressources dédiées à un secteur de la sécurité viennent nécessairement soustraites à des disponibilités déjà limitées, en les rendant trop exigües pour nous permettre de nous occuper efficacement même des autres.

Si l'on recherche un critère qui consentit de simplifier l'analyse en répartant en de gros blocs le sujet de la "sécurité européenne", on s'aperçoit qu'une délimitation sur base géographique de la ceinture d'instabilité qui nous encercle - le soi-disant "arc de crise" - reste encore la meilleure des méthodes pour poser le problème. Au lieu de rester une et une seule, la "sécurité européenne" se partage ainsi en des "sécurités" différentes, axées respectivement sur l'Europe Centrale et les Etats qui ont succédé à l'URSS, sur les Balkans et sur l'aire arabe.

La première s'avère bien sûr d'une importance prioritaire pour l'Allemagne et pour les autres Pays de la CEE qui insistent territorialement sur le Nord et sur le Centre de l'Ancien Continent. La deuxième est en ce moment au centre de l'attention commune du monde entier. Les attitudes correspondantes varient quand même considérablement d'Etat à Etat, en

reflétant les différents degrés d'engagement direct que chacun d'entre eux perçoit comme les siens. La troisième enfin, revêt une importance particulière seulement pour les cinq Etats communautaires du Sud (France, Italie, Espagne, Grèce et Portugal), bien que dans le cadre d'une convergence partielle de leurs intérêts avec ceux des Etats Unis, attentifs surtout à chaque évolution des contentieux historiques du Moyen-Orient.

Fondamentalement donc, une aire méditerranéenne qui concentre en son sein, soit les problèmes liés aux relations actuelles de la Communauté avec la péninsule balcanique, soit ceux qui marquent et marqueront plus dans le futur les rapports entre l'Union Politique Européenne et le monde arabe.

Tout ceci dans un cadre où les intérêts du Centre/Nord et du Sud de l'Europe pourront à un certain moment devenir compétitifs, en amenant à des contrastes pour la répartition de ressources qui désormais se sont avérées exigües. Aussi dans un contexte général où, au moins pour le moment et en se référant seulement à certaines zones, les intérêts et les exigences de l'Europe du Sud et des USA pourront coïncider.

*Richard D. ...
allongement
de la durée
est*

Aux défis du futur immédiat l'Europe se prépare à opposer des instruments militaires pourvus de caractéristiques particulières.

Ceux-ci ont en effet récemment supporté une réduction draconienne, parallèlement à des transformations radicales destinées à les rendre plus conformes à un milieu opérationnel qui a changé. Dans l'espoir de minimiser les dépenses, la qualité a ainsi remplacé, ou devrait avoir remplacé, la quantité; les forces sont devenues plus mobiles et flexibles, en donnant de l'essor à la capacité d'être projetées "à long bras" au détriment de celle de résister sur place avec des formations lourdes, ancrées au sol; les systèmes de recrutement basés sur le service national ont cédé la place à des systèmes mixtes, qui laissent beaucoup de place au volontariat, ou encore à des systèmes entièrement professionnels.

Bien que la transformation n'ait pas encore été complétée, et qu'il soit donc impossible d'exprimer des jugements conclusifs sur son résultat, deux points sur lesquels il est nécessaire de s'arrêter pour une réflexion plus profonde apparaissent déjà clairement.

En ce qui concerne le premier point, il faut admettre que, quelques grands puissent être les efforts, l'Europe en général, chacun de ses Etats en particulier, disposera toujours à la fin de la transformation d'un instrument déficitaire dans quelques-uns des secteurs à plus haute technologie et à coût plus élevé.

La dissuasion nucléaire, la défense antimissile, le C 3I - surtout dans sa composante satellitaire - et le transport stratégique, tant aérien que naval, seront les cas les plus graves. Il s'agira de lacunes plus ou moins nettes selon les cas, moins importantes sans doute pour la France qui depuis trois décennies poursuit une politique d'autosuffisance militaire, plus importantes pour tous les autres Pays d'Europe. Dans l'ensemble, de toute manière, elles se concrétiseront comme une continuation de la dépendance européenne des Etats-Unis, comme du reste le reconnaît aussi le Secrétaire Général de la UEO, M.VAN EKELEN, lorsqu'il suggère de diviser par fonctions les charges de la défense parmi les deux piliers de l'OTAN.

Le deuxième point est centré sur la considération que les instruments militaires continuent, malgré toutes les réductions, à être dimensionnés à la pire des possibles hypothèses, celle qui est liée à la réapparition d'une menace provenant de l'Est, hypothèse mise de côté mais pas tout à fait oubliée. Ils s'avèrent donc à la limite d'acceptabilité s'ils sont comparés à cette hypothèse pessimiste, mais fondamentalement excessifs lorsque ils sont évalués uniquement en fonction des autres risques et menaces qui pourraient se manifester dans le futur. Les Armées finissent par conséquent par être considérées comme un capital qu'il est ~~de~~ nécessaire de maintenir investi mais qui risque de se montrer sous-utilisé, à moins de bouleversements politiques majeurs en Russie, certainement possibles mais quand même improbables. La situation, telle qu'elle a été représentée, s'avère difficilement acceptable de la part de Pays comme les nôtres, tourmentés par une longue et profonde crise économique qui fait en sorte que l'on recherche pour chaque investissement un juste regain immédiat. Et en effet la tendance à accroître les tâches et les fonctions normalement remises aux Forces Armées est déjà en train de se manifester à travers l'utilisation de leurs capacités intrinsèques, qui précédemment ne venaient pas exploitées d'une manière adéquate, pour faire face à des exigences qui jadis ne rentraient pas dans les limites de la compétence militaire.

Quelques exemples qui concernent mon Pays montrent comment désormais les Forces Armées, et en particulier l'Armée de Terre, participent

à la lutte contre la criminalité organisée en Sicile, dans le cadre d'une opération qui a engagé 70.000 hommes, par roulements de 7.000, et qui a été nommée "Vespri siciliani". En même temps la Marine Militaire contrôle le Canal d'Otranto, en essayant de mettre fin aux migrations de réfugiés économiques illégaux albanais. A Tirana, Valone, Durrës une Brigade Logistique - entièrement désarmée - distribue entre-temps des aides humanitaires envoyées par l'Italie et la CEE au Gouvernement albanais. L'Armée de l'Air ^{Armée de l'Air} ~~Aviation~~ achemine des secours médicaux et alimentaires sur Sarajevo. L'Armée de Terre, encore, veille sur la frontière du Nord-Est pour éviter des infiltrations de réfugiés et/ou de potentiels terroristes de l'ex-Yougoslavie. La Marine se charge des marées noires qui risquent de polluer les côtes italiennes avec le brut sorti des super-méthaniers. Armée de Terre, Armée de l'Air et Marine, ensemble, se partagent la tâche de veiller et intervenir contre les incendies d'été.

Une tentative d'utiliser à chaque moment l'instrument militaire à la limite de ses possibilités de façon qu'il s'avère un investissement rentable dans l'immédiat, pour ce qu'il fait et non seulement pour ce qu'il évite, est donc en cours.

Le changement par rapport au passé est important surtout dans des zones géographiques comme celle méditerranéenne, où les risques et les menaces ont une nature tout à fait particulière, qui rend impossible de définir avec clarté et précision où commence et où se termine leur nature militaire.

Fondamentalement donc, l'Europe se prépare à affronter le futur avec des instruments militaires actualisées mais qui nécessitent toujours d'une intégration américaine dans les domaines de la dissuasion nucléaire, de la défense antimissile, du C 3I et du transport stratégique. Dans la région méditerranéenne, en particulier, ils pourront en outre être utilisés non seulement pour faire face à de véritables risques militaires mais aussi pour tous les risques et menaces "non militaires" qui permettent d'utiliser pleinement des capacités des Forces Armées qui jadis restaient potentielles et inexprimées.

Au sens large, le majeur des risques de la région méditerranéenne est sans aucun doute représenté par l'instabilité politique. Une instabilité alimentée par de différentes causes enclanchantes, qui a déjà bouleversé la Fédération Yougoslave avec une série des conflits et qui risque continuellement d'entraîner dans un élargissement progressif de l'incendie

balcanique quelques-uns des Etats frontaliers plus directement exposés ou plus impliqués au point de vue politique et ethnique. En même temps dans la berge islamique du bassin une lutte sourde est en cours -en partie manifeste et en partie souterraine- entre l'intégrisme d'un côté et le principe laïc et occidental de l'Etat de l'autre. La façon à travers laquelle l'extrémisme religieux se manifeste et agit, est évidemment différente de Pays à Pays, comme aussi le stade d'implication dans ce nouveau type de déstabilisation que chaque Pays traverse. On passe de l'extrême représenté par l'Algérie - où le gouvernement est obligé d'adopter des mesures draconiennes pour endiguer l'offensive des militants du FIS - au cas de l'Egypte - où les attentats terroristes se multiplient mais ne semblent pas, au moins pour l'instant, compromettre la tenue du régime au pouvoir - et enfin à celui de la Turquie, où l'orientation laïque de l'Etat est sérieusement mise en discussion pour la première fois depuis le temps des réformes radicales d'Ataturk.

accroissement
de la
diversité
pour un moment
à venir.

Un cadre général qui mène en soi au moins les levains de radicales et profondes transformations, en rendant impossible l'expression de jugements certains sur la fiabilité d'un Pays et donc sur sa capacité de s'avérer, dans un éventuel futur, comme une source de risques et de menaces.

En d'autres termes, en se rapportant à une expression du Secrétaire de la Défense américain, M. Les Aspin, il n'existe plus, comme jadis, les "black guys" et les "white guys". Tous nos possibles interlocuteurs sont qualifiables indifféremment comme "grey guys"; bien qu'en ce moment amis ou alliés ils pourraient en effet être sujets, à courte échéance, à de bouleversements politiques d'une telle envergure qu'ils pourraient changer radicalement et presque instantanément leur attitude envers nous.

S'ils sont analysés dans cette perspective, les risques et les menaces de type militaire deviennent, en ce qui concerne l'adversaire, quelque chose d'abstrait, c'est-à-dire entièrement dépourvus d'un point de repère précis.

Dans une optique pessimiste, qui est normalement celle qui est convenable adopter lorsqu'on parle d'affaires militaires, cela veut dire que si toute la berge islamique de la Méditerranée ne doit pas être considérée avec soupçon, du moins elle doit être suivie attentivement. Une affirmation qui se prête certainement à des critiques féroces et en partie justifiées. Nous pourrions être accusés d'être à la recherche désespérée d'un nouvel ennemi qui justifie la continuation de notre effort militaire après la

disparition du bloc soviétique... De plus, l'on pourrait prétendre qu'en pensant et en agissant ainsi nous finirions inévitablement par déclencher une réaction négative de la partie adverse.

Tout ceci est vrai, mais il n'empêche qu'il s'agisse d'aléas que nous devons courir si on considère l'ampleur de la mise qui demain pourra être en jeu dans le bassin méditerranéen. Dans cette région, trois types de risques différents peuvent en effet se manifester à moyen terme. Les premiers liés à la prolifération des armes de destruction de masse et de leurs vecteurs. Les deuxièmes qui couvrent toute la gamme des "risques militaires classiques", ceux qui peuvent avoir des retombées négatives sur l'acquittement d'une des fonctions normalement confiées à nos instruments militaires (la dissuasion, la défense des espaces nationaux, la défense des intérêts vitaux du Pays). Les troisièmes, enfin, liés à ces nouveaux risques de nature incertaine qu'on a indiqué précédemment et que nos Pays tendent de plus en plus à confier à la gestion des Forces Armées, bien qu'ils ne rentrent pas, "stricto sensu", dans la sécurité et la défense militaire.

Dans le domaine du nucléaire et des autres armes de destruction de masse la sécurité dépend en grande partie de la prévention qui a un aspect diplomatique, lié à la stipulation et au respect de traités, qui se situe en amont de celui militaire. Les deux accords plus importants dans ce secteur sont le Traité de Non Prolifération Nucléaire, conclu à Moscou en 1970, et la Convention pour le Désarmement Chimique, rédigée à Paris en 1992. Il faut tout de même considérer que le premier présente dans la réalité méditerranéenne un coefficient d'observance assez faible de la part de la berge arabe. A cause du déséquilibre stratégique généré par l'existence d'armes nucléaires israéliennes, de nombreux acteurs régionaux ont en effet essayé, à différentes reprises, de construire la soi-disant "bombe arabe". Une course au nucléaire qui a eu comme protagonistes la Libye et la Syrie, peut-être l'Algérie, et probablement même l'Egypte. La situation, déjà dangereuse en soi au cours des vingt dernières années, s'est ultérieurement aggravée en date récente à cause de toute une série d'éléments précédemment inédits. Tout d'abord, les conditions du "marché" nucléaire, devenu incontrôlable après la dissolution de l'Union Soviétique. Ensuite les progrès

technologiques qui sont en train de mettre à la disposition de tout le monde des vecteurs capables de véhiculer des engins sur des objectifs placés à des milliers de kilomètres de distance. Enfin, très récemment, la conclusion de l'accord de principe entre Palestiniens et Israéliens, qui, parmi ses effets possibles, aura probablement celui de radicaliser la position et les actions des Pays autrefois membres du "front du refus", décidément hostiles à une solution négociée du contentieux avec Israël.

Dans le domaine des armes chimiques la situation est analogue, ou presque. La Convention de Paris a été signée par de nombreux Pays mais n'est pas encore en vigueur. En plus parmi les Etats de la berge arabe de la Méditerranée seulement quatre (ceux de l'UMA, sauf la Libye) l'ont jusqu'à présent ratifiée. Subsistent, en outre, les stocks et les installations de production. Tant que l'Agence spéciale de contrôle ne sera pas mise en route, reste enfin inchangée la possibilité de se procurer aisément dans le monde industrialisé les substances chimiques de base et les outillages de transformation.

Tout le secteur s'avère donc extrêmement carent au niveau des instruments diplomatiques. Il est alors nécessaire de disposer d'au moins trois capacités au niveau militaire. La première est une dissuasion adéquate, la deuxième une "Intelligence" qui nous mette en condition d'identifier en temps utile une éventuelle menace, la troisième une défense antimissile qui couvre harmoniquement tout le territoire national, et qui soit donc supportée par un C3 adéquat. Est-il possible pour l'Europe de réaliser tout ceci en un temps acceptable et sans une coopération continue avec les USA? La question reste ouverte.

Le deuxième domaine, celui des menaces et "risques militaires classiques", ne paraît pas, pour l'instant, engager les territoires nationaux des Etats du Sud de l'Europe. L'écart quantitatif et technologique entre les instruments militaires des deux berges opposées est en effet encore trop fort. Certains de nos "intérêts vitaux" pourraient quand même s'avérer en péril, surtout si, dans le moyen terme, devaient s'imposer sur la berge arabe du bassin des régimes qui seraient caractérisées non seulement par l'extrémisme mais aussi par l'hostilité envers l'Occident.

Même dans ce cas le problème a deux faces, dont une première politique - rapportée à une oeuvre adéquate de monitoring et prévention - la deuxième par contre essentiellement militaire. Il s'agirait, dans ce dernier domaine, de rester en condition de garantir à nos économies un afflux

constant et à un prix raisonnable des matières premières indispensables au développement industriel, c'est à dire le ravitaillement d'énergie. Les conséquences qui découlent de cette obligation sont nombreuses et lourdes. En particulier, elle implique avant tout la continuation paisible des trafics, surtout maritimes, dans toute la région méditerranéenne. Le contrôle, ou au moins la possibilité d'utiliser librement les quatre clés géographiques du bassin (dans l'ordre: les détroits turcs, le Canal de Suez, le Canal de Sicile et enfin Gibraltar) s'avère ainsi vital. Il est indispensable, de plus, de disposer de forces militaires de telle quantité et qualité qu'elle puissent servir de dissuasion efficace en de moments politiques difficiles, et être utilisées avec rapidité, précision et efficacité "should deterrence fail". Niveaux de préparation et résultats qui apparaissent déjà à première vue comme difficiles et onéreux à obtenir... et il s'agit seulement des premiers articles d'une liste qui, si l'on descendait dans le détail, s'avèrerait très longue.

Une courte allusion, enfin, aux "risques non militaires", ou au moins - à titre d'exemple - à un seul de ceux-ci, celui qui est lié à la croissance des flux migratoires Sud/Nord. Il est évident comme le phénomène ait aujourd'hui atteint une ampleur telle qu'il pourrait s'avérer comme déstabilisant. C'est inutile de se faire des illusions: la société européenne n'est pas encore prête à accepter de devenir une société multiraciale; chaque Pays assimile sans incidents un pourcentage d'immigrés qui peut atteindre tout au plus le 3-5 pour cent de la population totale. Des mécanismes de rejet se déclenchent ensuite, surtout lorsque on traverse une époque économiquement difficile. Se manifestent ainsi des réactions violentes, qui engendrent une grave instabilité rendue plus dangereuse par le fait que les oppositions d'extrême droite ou gauche font de l'argument un de leurs chevaux de bataille à des fins politiques. Le "refus de l'étranger" a comme première cible les minorités plus difficilement assimilables, celles qui ont la "peau" ou la religion différentes. L'émigration Sud/Nord risque donc de se confronter à très courte échéance à une Europe dont les portes seront fermées hermétiquement. Rien d'étrange, dans ce cas, que le contrôle des infiltrations illégales soit confié aux Forces Armées, souhaitablement sur la base d'accords entre les deux berges, comme il arrive déjà entre l'Italie et l'Albanie. Une tâche, de toute manière, pour laquelle les forces européennes seraient suffisantes ... pourvu que le fait n'enclenche pas des réactions de la contrepart telles à engendrer des risques militaires classiques. On peut en dire autant des autres "risques non militaires" de différents genres, comme

la lutte à la drogue ou à la criminalité organisée, le contrôle de la pollution et d'autres phénomènes qui en plus se déroulent sur une échelle plus vaste que celle du bassin méditerranéen et qui paraissent donc destinés à engager indistinctement tout le monde industrialisé dès l'origine.

Fondamentalement une région méditerranéenne dans laquelle pourront se mettre en évidence dans le futur des risques liés à la prolifération nucléaire et à celle des armes de destruction de masse, des "risques militaires classiques" dérivant de la défense de certains intérêts vitaux qui sont propres aux Pays de la berge Nord du bassin et enfin des "risques non militaires" qui de toute façon ont besoin d'un engagement coordonné des instruments militaires de tous les Pays intéressés. Dans la plus grande partie de ces cas une coopération américaine reste indispensable pour pouvoir fournir une réponse adéquate: dans les autres cas elle s'avère tout au moins utile et souhaitable.

Le temps où le front Sud était surnommé "le ventre mou de l'OTAN" est lointain.

Le déploiement des forces de l'Alliance la région méditerranéenne s'avérait confus et discontinu. L'OTAN ne disposait dans la zone que de deux membres à plein titre, l'Italie et la Turquie. La France, la Grèce et l'Espagne limitaient leur adhésion seulement à certains aspects de l'atlantisme ou bien elles la conditionnaient à des formules limitatives et particulières. La continuité stratégique du déploiement était ainsi assurée principalement par la présence dans les eaux du bassin de la sixième flotte USA. Elle restait sous commandement américain et focalisait son attention principalement sur le Moyen Orient et sur le maintien de la liberté d'accès au Canal de Suez mais en même temps elle renforçait la cohésion de l'Alliance, en empêchant l'explosion du contentieux grec-turc et en fournissant une "continuité territoriale" à notre déploiement méridional.

Cette époque est passée. Dans le cadre des réductions qui ont été progressivement apportées au bilan de la défense américaine la sixième flotte a commencé à perdre certaines de ses unités, même parmi les plus importantes.

Le porte-avions, en particulier, ne paraît destiné à passer en Méditerranée que quelques mois chaque année, en se déplaçant le reste du temps vers d'autres théâtres opérationnels. Il s'agit d'un procès qui probablement s'avèrera irréversible: la signature de l'accord israélo-palestinien devrait en effet, avec le temps, réduire l'intérêt des USA vers un Moyen Orient désormais pacifié.

L'absence de continuité dans le déploiement meridional de l'Occident devient à ce point encore plus inquiétante, surtout lorsque on concentre l'attention sur l'envergure des risques dont on a précédemment parlé.

Il devient ainsi important - si ce n'est indispensable - d'étudier une formule qui puisse associer en cas de nécessité les ressources des USA à celles de l'Europe méridionale, pour préserver la sécurité de la région. L'OTAN serait sans doute le cadre le plus adéquat pour une telle évolution mais l'Alliance est concentrée sur celui que, peut-être à juste titre, elle considère maintenant comme son problème le plus important et immédiat, c'est à dire comment faire entrer dans sa sphère de tutelle les postulants de l'Europe centrale sans dénaturer complètement l'organisation.

Il reste l'UEO à l'intérieur de laquelle ont déjà été développées des initiatives originales et particulières, ouvertes sans aucune distinction à tout les Etats membres, mais aux quelles chacun à adhéré, ou pas, selon ses propres inclinations et ses intérêts nationaux. Nous avons eu ainsi d'abord le Corp d'Armée européen (ou franco-allemand) et ensuite l'initiative aéro-navale trilatérale franco-hispano-italienne.

C'est justement à une initiative de ce genre que l'on pourrait penser d'associer les USA, en essayant de telle façon de créer une barrière préconstituée, destinée à faire face aux possibles nouveaux risques méditerranéens.

L'instrument serait inédit et difficile à faire rentrer dans les schémas des anciennes structures. Si, en tout cas, il y a quelque chose qui n'a pas fait défaut à l'Europe dans cette dernière phase de l'histoire de sa défense c'est vraiment la capacité de créer de nouvelles architectures de sécurité, inédites, parfois tout à fait extravagantes mais toujours efficaces. _____

Bonnet d'Oleou

④

1

SECURITE EN MEDITERRANEE OCCIDENTALEASPECTS DE DEFENSE ET MARITIMESINTRODUCTION

Frontière, glacis, flanc sud, lac de l'Atlantique, lieu de passage, tels sont les baptêmes les plus courants appliqués à la Méditerranée avec aussi quelquefois le désir exprimé d'en faire un lac pacifique. Rappelons-nous la déclaration des 5+5 (5+4 à l'époque)¹, à Rome le 10 octobre 1990, qui se sont donnés pour objectif de promouvoir la Méditerranée en aire de paix, de coopération et de stabilité. Qu'en est-il aujourd'hui, que pourrons-nous faire demain ? Questions auxquelles je vous convie à réfléchir dans le domaine de la défense et plus spécialement dans cette partie occidentale, qui est un théâtre maritime assez bien délimité. La démarche consistera en un examen de la situation présente qui comporte déjà nombre de liens contractuels ou non, ce qui pousse à l'optimisme, mais aussi tout autant de fausses perceptions qui se mettent en travers de l'évolution souhaitée. Ainsi verrons-nous s'ouvrir des voies d'approfondissement sur la route de la gestion commune de cet espace.

¹ Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie + Espagne, France, Italie, Portugal puis Malte.

ASPECTS MILITAIRES

Les trois pays de la rive nord sont à la recherche des dividendes de la paix, leur budgets de défense sont, en conséquence, revus à la baisse en termes réels. Bien sûr, aujourd'hui leurs forces se présentent encore comme des ensembles cohérents de capacités dans tous les domaines de l'action militaire.

Au sud, les chiffres dont on dispose identifient trois groupes :

- La part de leur PIB que le Maroc et la Tunisie consacrent à la Défense diminue et rejoint le niveau des Européens, autour de 3%.
- L'Algérie, depuis longtemps en dessous, poursuit encore une décroissance².
- Le dernier chiffre concernant la Libye date de 1989, où il était de 12%, classant ce pays à part ce qui n'étonnera pas.

Quant aux effectifs, ils sont stables en Afrique du nord, alors qu'au sud de l'Europe, la déflation s'est poursuivie, singulièrement en France.

² en 1989 : Algérie = 1,9%, Libye = 12%, Maroc = 5,2%,
Tunisie = 5,6%
en 1991 : Algérie = 1,4%, Libye = ? , Maroc = 3,7%,
Tunisie = 3,3%
calculés d'après "The Military Balance 1992-1993 de l'IISS.

Qualitativement, les pays européens disposent d'une vaste palette de moyens y compris de projection de puissance ; dans ce dernier domaine, les armées de la rive sud sont moins bien dotées malgré l'existence de troupes spécialisées, bâtiments et avions de transport chez l'un ou l'autre.

Si l'on s'intéresse aux bombardiers et aux missiles balistiques, il n'y a que la Libye qui en mette en oeuvre et on se souviendra du lancement de SCUD vers Lampedusa. Les avions capables de mener des assauts en mer figurent dans les ordres de bataille libyen et algérien. Dans la catégorie des armes dites de destruction massives, depuis que l'Algérie a clarifié la situation de son réacteur, d'origine chinoise, vis-à-vis de l'AIEA, il ne reste que la Libye soupçonnée de s'intéresser au nucléaire militaire, de même qu'elle n'est pas signataire de la convention d'interdiction des armes chimiques³ à la différence de tous ses voisins ; son usine de RAFTA ne semble d'ailleurs pas complètement innocente... Je ne m'étendrai pas sur la force de dissuasion française dont la finalité d'empêcher la guerre est bien connue, et dont le volume est en réduction pour se conformer au souci de stricte suffisance.

De ce survol à grand trait des arsenaux en présence, je vous propose de retenir qu'il n'y a pas de course aux armements dans la région. Certains pays du sud ont la possibilité théorique de porter quelques coups sur les territoires de la rive nord mais ils ont surtout une capacité d'interdiction qui rendrait

³ présentée à la signature à Paris en janvier 1993.

périlleuse toute entreprise venant du nord dirigée contre eux.

Peut-on pour autant percevoir des menaces ?

Plusieurs développements récents inquiètent le Maghreb. Le souci de l'OTAN de s'intéresser au hors zone, la partie méridionale de la Méditerranée étant une des premières directions d'extension possible, n'est-il pas suspect ? l'absence de dialogue OTAN-Maghreb étant remarquable à ce propos. La politique étrangère et de sécurité commune de l'Europe, en pleine élaboration, sera-t-elle dirigée en partie vers la périphérie ? l'attitude des membres de l'UEO, composante de défense européenne, ne serait-elle pas d'unir leurs forces pour augmenter davantage la prépondérance militaire du nord, d'autant que les différents liens de coopération militaire entre les trois soeurs latines pourraient en être les prémices ?

De l'autre côté, la tentation existe de faire tourner l'axe de la menace vers le sud pour justifier la perpétuation des anciens pactes ; idée soutenue par les vulnérabilités des régions méridionales de l'Europe aux missiles balistiques en cas de prolifération incontrôlée ou aux bombardements à long rayon d'action, ou bien encore à des entreprises terroristes. Pour qu'il y ait menace, il faut qu'il y ait intention, et j'espère que vous serez d'accord pour en constater l'absence de part et d'autre. Risqués et périls, beaucoup plus nombreux hors du cadre de la défense et qui seront examinés en détail pendant ce carrefour, sujets de préoccupation certes, mais pas de véritable

menace militaire pour un futur proche. Le cas de la Libye, soumise pour ces raisons à un embargo international, reste plus complexe. Peut-être les risques d'incidents restent-ils plus élevés dans les rapports sud-sud, à l'image du passé récent, et susceptibles d'impliquer par effet d'entraînement les états du nord. Toutes considérations qui poussent à penser qu'il sera prudent de ne pas céder à l'angélisme et réfléchir avant de "baisser la garde".

QUELQUES ASPECTS MARITIMES

Il n'est sans doute pas inutile de retracer la nature des enjeux. Le fait majeur est l'ampleur du trafic maritime à propos duquel je retiendrai qu'il représente 15% du trafic mondial soit 900 millions de tonnes, dont 80% d'hydrocarbures. Outre les riverains, ce flux alimente l'Europe du Nord et les pays de l'ex-URSS. Sa plus grosse partie longe les côtes d'Afrique.

Viennent ensuite :

- La pêche artisanale et côtière, qui ne produit pas suffisamment face aux besoins des populations.
- Les installations off-shore, de recherche encore pour l'Italie et d'exploitation déjà pour la Tunisie et l'Espagne.
- Un formidable développement de la plaisance et du tourisme.

Cette intense activité est agressive pour l'environnement en raison des différents risques de pollution ; elle est vulnérable

au terrorisme et favorise le développement des trafics illicites de toutes sortes, contrebandes d'armes et de marchandises, drogue.

Deux débats liés s'ouvrent ici : libre accès et libre circulation d'une part et surveillance d'autre part.

Permettre à tous d'utiliser librement un espace maritime international, le plus grand possible, est la philosophie qui a pu être préservée lors de la conférence de Montego Bay. En termes de sécurité et de défense, elle est fondamentale puisque que c'est par une utilisation sans entraves des mers qu'il est possible de faire toutes les manœuvres que l'on désire en vue de maîtriser une situation compromise. L'éventail s'étend de la présence amicale à l'interposition plus ou moins ferme ou dissuasive, la pression et l'usage de la force. Cette liberté signifie profondeur stratégique et souplesse d'emploi. Cet usage sans empêchement de la mer est aussi indispensable en temps normal, où s'épanouissent les intérêts de chacun, qu'en périodes de tension où les moyens navals sont maniés pour désarmer la crise.

Cet idéal s'oppose à celui d'appropriation ; son importance a bien été comprise par les nations qui entourent le bassin puisqu'aucune n'a usé de la possibilité, créée par la Convention de 1982, de définir une Zone Economique Exclusive à son seul bénéfice (même si quelques intentions se sont manifestées) ; il est vrai qu'il n'y a guère de plateaux continentaux en jeu et

qu'on a pris conscience que la totalité de la mer serait territorialisée si ces ZEE étaient instituées.

Deux détroits donnent accès à la Méditerranée occidentale dont il est inutile de souligner l'importance. Leur régime est l'ouverture à tous, GIBRALTAR sous l'oeil des Marocains et des Espagnols, celui de Sicile où seuls les radars tunisiens sont en mesure d'assurer des vérifications efficaces sur le rail de navigation principal.

Mais ce concept de liberté ne doit pas être utilisé à notre détriment commun, ce qui serait aisé compte tenu de l'énorme animation qui règne sur ces flots. Il s'agit donc d'y exercer une surveillance maritime et c'est sans doute ici qu'il faut revenir sur la composition des flottes à notre disposition ; je vous épargnerai les détails, mais sachez le résultat : aucune des marines riveraines n'a les capacités aéronavales suffisantes pour surveiller efficacement à elle seule la totalité du bassin occidental.

L'espace aérien, lui, est entièrement découpé et attribué. Ceci ne veut pas dire que tout ce qui s'y passe est observé et connu, comme en témoigne la discrétion des raids qui l'ont traversé sans être détectés, mais que les mouvements s'effectuent sous la responsabilité de centres de contrôle aérien ; quant aux vols militaires, ils sont soumis à réglementation mais nullement interdits. La Libye s'est mise en exception puisqu'elle revendique le golfe de Syrte comme sa propriété et prétend

exclure les vols militaires de sa zone de contrôle aérien. Cette attitude est naturellement source d'évènements plus ou moins désagréables.

Je résume en indiquant que toute crise grave en Méditerranée occidentale menaçant la libre circulation maritime ou aérienne serait dommageable pour tous et prévenir une telle situation offre un champ remarquable à la coopération entre tous ceux qui bordent ses rivages.

PRESENCES EXTERIEURES.

Depuis la disparition de la flotte soviétique, la seule présence extérieure significative est américaine. Pour les Etats-Unis cette mer, où ils sont présents depuis plus d'un siècle, revêt une importance stratégique capitale car elle est l'accès le plus direct au Golfe arabo-persique, avec lequel elle forme quasiment une même entité géo-stratégique (90% de la logistique nécessaire aux opérations de libération du Koweït par les coalisés ont été acheminés par la Méditerranée)⁴. Elle est également une voie de ravitaillement et de renforcement de l'Europe ; elle est donc dans l'environnement de sécurité de ce continent. On peut penser que, malgré la diminution du nombre de groupes de batailles de porte-avions dont elle disposera à l'avenir, la marine des Etats-Unis continuera à en déployer ici, et il faut bien se rendre compte qu'une telle force, complétée

⁴ Mediterranean security, RAND/R641788AF 1992 par Ian O. Lesser.

par un groupe amphibie et les autres moyens sous-marins ou aériens présents dans la zone, constitue un facteur de puissance militaire déterminant. Si l'idée de Méditerranée aux Méditerranéens a bien été enterrée avec l'URSS et, si elle participe de la libre circulation en haute mer, cette présence n'est pas partout regardée du même oeil.

Pour le nord, elle est rassurante puisque les Américains disposent de matériels performants que les autres ne possèdent pas, en matière de renseignement ou d'alerte lointaine par exemple ; elle est stabilisante également ainsi que le montrent les prolongements du raid sur Tripoli⁵ même si subjectivement on peut trouver à redire sur cette opération. Pour d'autres, elle est plus inquiétante ce qui a pu se constater d'après les sentiments qui se sont développés et exprimés pendant la guerre du Golfe ; il y a suspicion d'anti-arabisme et d'anti-islamisme. Le fait que le Maroc et la Tunisie aient des relations particulières dans le domaine de la Défense avec les Etats-Unis montre qu'il n'y a cependant pas de front uni du refus.

QUELLES STRATEGIES APPLIQUER ?

En radicalisant, il n'y a que deux chemins : l'opposition ou la coopération.

⁵ "Le dirigeant libyen ayant été, semble-t-il, profondément traumatisé par cette opération"... Mustapha Sehimi dans "Européens et Maghrébins" sous la direction de A. VASCONCELOS.

La première se trouverait justifiée par les nombreux facteurs de divergence ou d'opposition entre les deux rives et du fait des alliances constituées de part et d'autre. L'effet dissuasif de la supériorité militaire globale du nord pourrait maintenir la stabilité, mais les nombreuses autres sources de déséquilibres tendant à accroître les frustrations du sud ne permettraient sûrement pas de susciter et de maintenir, dans la durée, un climat de sécurité à niveau de tension aussi bas que possible, le seul souhaitable. D'où la préférence pour l'autre voie, plus difficile car semée de nombreux obstacles, celle de la coopération pour gérer pacifiquement en commun les dossiers complexes des sujets de préoccupations si nombreux dans le bassin occidental. Cette coopération ne peut s'établir que par un dialogue contractuel qui peut se concevoir à trois niveaux : en bilatéral, en régional ou dans un cadre plus vaste. Chacun à ses mérites. Le premier est le plus facile, car souvent fondé sur un intérêt immédiat et clairement perceptible ; il n'est pas à la mesure des difficultés. Le second est en panne, ce sont les négociations 5+5, du fait de la Libye. Le troisième est un projet dont l'ambition est d'associer toutes les nations pour qui cette mer veut dire quelque chose⁶ : la Conférence sur la Coopération et la Sécurité en Méditerranée, qui butait sur la situation dans la partie orientale. L'évolution récente et heureuse du contentieux israélo-palestinien pourrait être de nature à en permettre la relance.

⁶ des Etats-Unis à l'Iran, selon certaines propositions.

Il ne pourra qu'être judicieux de jouer la complémentarité entre ces différents processus ; chacun contribuerait à construire des solutions partielles et leur synergie permettrait d'établir plus rapidement la confiance, gage de stabilité.

LA COOPERATION MARITIME ET MILITAIRE

L'acquis est loin d'être négligeable.

On recense des accords, notamment d'assistance militaire technique dont le but est d'aider les personnels des forces armées sur leur propre terrain à s'organiser et à se servir de leurs matériels. En exemple, la France procure un tel service à l'Algérie, la Tunisie et au Maroc. L'Espagne elle, a signé des accords de coopération avec le Maroc et la Tunisie. Les Européens accueillent des élèves de tous grades dans leurs écoles militaires ; les liens établis au cours de ces séjours seront à la base de la compréhension entre les armées nationales. Des exercices communs sont organisés à la mer de manière plus ou moins régulière, les thèmes étant choisis de manière à éviter toute mauvaise interprétation et se réfèrent aux missions permanentes attribuées à toutes les marines du monde.

LE DESARMEMENT

Les arsenaux africains ne sont pas concernés par les accords FCE⁷. Se pose la question de la maîtrise des armements

⁷ Accords de maîtrise des armements conventionnels en Europe.

régionale ; la première objection ici est que cette régionalisation est pénalisante dans la mesure où les nations européennes, qui ont déjà sacrifié au système FCE, voudraient conserver des moyens convenables dans la perspective des missions de soutien de la paix qu'elles assument ailleurs ; argument que devraient bien comprendre ceux qui participent aussi à ces missions au service de l'ONU ou à d'autres actions hors-frontières comme le Maroc et l'Algérie³ .

Une réunion s'est tenue à ROME l'an dernier (7 et 8 mai) pour examiner le sujet du point de vue naval. Il n'y a guère d'enthousiasme pour les mesures de réduction structurelles (tonnage, nombres, etc), si l'on se souvient de l'échec du dispositif mis en place entre les deux guerres. Les mesures opérationnelles (limitations de l'activité), elles vont à l'encontre des nombreuses actions duales, c'est-à-dire ayant un volet civil que les marines militaires accomplissent journallement. Restent les échanges d'informations préalables et les mesures d'établissement de la sécurité et de la confiance dont la faisabilité, l'impact potentiel et la nécessité ont été reconnus. Le représentant égyptien avait, alors, remis en mémoire que le traité de 1979 entre son pays et Israël comportait des clauses de limitations navales.

³ Le Maroc a participé aux interventions au Zaïre et dans le Golfe. L'Algérie a accordé une aide militaire au FRELIMO et en Angola.

QUE FAIRE DONC ?

Les idées ne manquent pas.

Certaines ont été exprimées lors d'une conférence interparlementaire sur la Coopération et la Sécurité en Méditerranée tenue à MALAGA (15-20/92). Plusieurs d'entre elles sont irréalistes ou tout au moins relèvent d'un futur à très long terme et cela s'expliquera, sachant que GREENPEACE participait aux débats. Mais on y a préconisé aussi la contribution des marines militaires à la protection du milieu marin, ce qui est déjà largement pratiqué. On y a considéré le contrôle du commerce des armements et notamment la destruction de l'arsenal excédentaire des pays de l'ex-pacte de Varsovie pour éviter qu'il ne vienne renforcer encore les asymétries préexistantes.

Mais pour en revenir aux affaires maritimes, la coopération a devant elle un champ d'expansion conséquent :

Cela commence par l'échange d'informations de tous ordres : politiques de défense, budgets, ordres de bataille mais aussi résultats de recherches scientifiques hydrographiques et océanographiques en vue de partager la connaissance du milieu. Echanges de renseignements sur l'activité planifiée des forces navales de telle sorte que l'imprévu n'en ait que plus de signification et tout en prévoyant des canaux de signalisation pour éviter les méprises. Ce dernier procédé existait avec la marine soviétique, sous la forme d'un accord pour éviter les incidents en mer ; le processus de DAVOS où figurent des mesures de modération agréées entre la Grèce et la Turquie en mer Egée, constitue un autre exemple. L'exécution d'une surveillance

efficace suppose la satisfaction de besoins considérables ; il faut s'assurer en permanence que tout se passe en conformité avec les règles internationales ou celles émises par la communauté de la Méditerranée occidentale. Pour ce faire, il faut d'abord diffuser ce qu'on appelle les renseignements de situation, c'est-à-dire les positions et mouvements des différents mobiles considérés ; c'est un premier pas. Deuxièmement, il faut procéder à une harmonisation des systèmes et des déploiements des moyens pour assurer une couverture de la zone sans lacunes. Ainsi, il serait très utile d'obtenir des facilités de poser et de soutien des missions d'aéronefs de patrouille maritime dans les divers pays autour du bassin, avec en retour l'accès aux informations obtenues pendant le vol. La prévention des crises pourrait commencer par une étude en commun des vulnérabilités de chacun en vue de bâtir des planifications d'opérations communes pour ramener à la raison un perturbateur extérieur qui s'en prendrait à elles. Enfin, pourquoi les nations du sud ne participeraient-elles pas à des opérations de soutien de la paix et notamment à l'application d'embargos dès lors qu'ils seraient décidés par l'ONU ou une instance régionale légitime ?

Tout ceci ne vas pas sans moyens de communication compatibles et une inter-opérabilité des données à échanger.

Comme on le voit, les suggestions sont nombreuses. Certaines sont réalistes, d'autres le deviendront, il faut aller pas à pas sans se décourager car la confiance est à ce prix.

QUE FONT LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ?

Je répondrai à cette dernière interrogation en me limitant à l'Union de l'Europe occidentale qui doit participer à la définition de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne dont un des volets est la stabilité en Méditerranée ; c'est dans cette perspective que le Conseil de cette organisation a décidé, dès 1992, d'établir un dialogue politique avec les pays du Maghreb. L'importance de ce dialogue a été réaffirmée lors du Conseil des ministres à Rome⁹ où il a été décidé de l'intensifier. Des contacts se sont donc établis entre la Présidence et le Secrétariat de l'UEO d'une part et les ambassadeurs des quatre pays¹⁰. Les échanges ont porté sur les activités de l'Union et le cadre défini pour l'action du Groupe Méditerranée créé lors du Conseil de Petersberg¹¹ et dont le mandat est "d'instaurer progressivement un dialogue avec les pays du Maghreb, compte tenu de l'évolution de la situation politique dans ces pays comme dans la région". Ce groupe s'est réuni deux fois cette année et a proposé au Conseil les thèmes à aborder au cours des entretiens avec les ambassadeurs ainsi que les principes à appliquer pour aborder les questions de sécurité. Naturellement, le groupe s'est intéressé au reste du théâtre et notamment à la Yougoslavie.

⁹ 19 mai 1993.

¹⁰ Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

¹¹ juin 1992.

Sans attendre l'impulsion du Conseil, l'Institut auquel j'appartiens a contribué à la prise de conscience des problèmes de la Méditerranée par l'ensemble de la communauté de sécurité de l'UEO et a attiré sur cette mer l'attention des pays européens qui en sont les plus éloignés. Dès sa première année d'existence l'IES, créé en juillet 1990, a tourné, son regard vers le sud en entamant des réflexions avec des spécialistes des nations de l'Union. Un premier séminaire sur la sécurité et la stabilité en Méditerranée occidentale, avec un sous-titre significatif : "les chemins de la stabilité, les chemins de la prospérité", s'est tenu à Lisbonne, co-organisé par l'Instituto de Estudos Estrategicos e internacionais ; trois pays du Maghreb et sept européens y étaient représentés¹².

Le même thème a été repris en octobre 1992 à Madrid de concert avec le Centro espagnol de Relaciones Internacionales qui lui, est placé cette fois dans le droit fil de la volonté du Conseil. Le groupe s'était augmenté d'Égyptiens, de Hollandais et de Maltais. La principale satisfaction de cette réunion est d'entendre exposer, de la part des intéressés eux-mêmes, une perception de leur sécurité nationale ; ainsi, les intervenants du sud ont-ils affirmé que le risque de prolifération chez eux était une illusion des Européens. Une autre réunion s'est tenue à Rome, en mars 1993, en collaboration avec le Centro Militare di Studi Strategici sur le thème "La dimension sud de la sécurité européenne". Si le Maghreb n'était pas là l'Égypte et Israël ont fait entendre leur voix.

¹² Juillet 1991. Algérie, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Portugal, Royaume Uni, Tunisie.

Enfin, je dirai un mot du dessein de créer une future flotte d'avions commune destinée à exécuter les vols du régime "Ciel ouvert". Il est également envisageable de faire profiter des tierces parties des observations obtenues ; encore faut-il qu'un régime à vérifier ait été établi au préalable, ce qui nous renvoie à la maîtrise des armements.

CONCLUSION

J'ai parlé des divergences qui séparaient les peuples des deux côtés de la Méditerranée occidentale ; il y a au moins une convergence entre eux et elle est malheureuse car il s'agit d'un sentiment d'insécurité partagé. Bien entendu, ce sentiment provient de bien d'autres raisons que les aspects militaires ou même de défense.

J'ai voulu montrer quels étaient les enjeux dans ces derniers domaines, spécifiquement en mer et à travers elle et aussi que le dialogue et la coopération existant déjà pouvaient être développés ; les pistes à explorer abondent.

Je voudrais encore me réjouir de l'accord OLP/ISRAEL qui illustre de façon éclatante qu'un dialogue, toujours affirmé impossible, s'est tout de même ouvert. Cela nous donne l'espoir que la Méditerranée occidentale reste la MARE NOSTRUM, c'est-à-dire un modèle de civilisation.

Michel d'OLEON

Vice-Amiral (CR)